

Ritournelles et contredanses :  
le joueur d'orgue de Barbarie  
obtient une modification du règlement

Page 3

Le budget de Paris 1997 :  
investissements en baisse dans le 18e

Page 4

Les services sociaux ont déménagé

Page 4

Le tribunal annule le plan  
d'occupation des sols de Montmartre

Page 5

Ouvertures et fermetures de classes :  
prévisions pour la rentrée 97

Page 6

La protestation contre la loi Debré  
a eu de l'écho dans le 18e

Page 7

ISSN 1259-9034



LE 18e

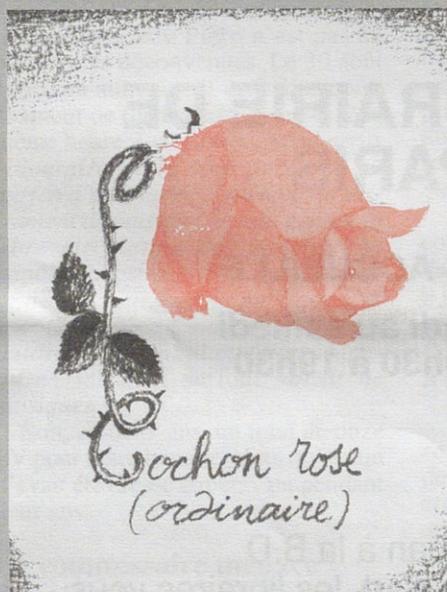
DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 27 - MARS 1997  
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

## LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU 18ème

Du 24 mars au 24 avril  
21 expositions à travers  
tout l'arrondissement

Voir pages 9 à 11



Un Cochon  
Rose  
hebdomadaire  
à Montmartre  
dès la mi-mars

Page 8

Ci-contre : un des dessins  
de Pierre Etaix.



Montmartre en 1954. Photo de Jean Marquis.  
(Exposition *Trois regards sur Montmartre*, à l'Espace UVA)

Un livre : Le «curé des sans-papiers»  
raconte la Goutte d'Or

Page 9

Histoire : Le quartier de la Chapelle,  
des grandes invasions aux chemins de fer  
en passant par la Guerre de Cent Ans.

Pages 15 et 16

Fol 0032713 07



## Les photos de nos lecteurs

Thierry Foulkes a pris cette photo rue Gabrielle. Il la compare avec un tableau de Jean Bonal intitulé *Les escaliers de la Butte* (reproduit ci-dessous, sans les couleurs malheureusement).

Jean Bonal, né en 1927, a passé ses premières années de peintre à Montmartre auquel il était très attaché. Il nous a quittés en 1996. Restent ses tableaux, et ses poèmes : «Où vont-ils ces pourpres et ces ombres célestes / ces verts violets des vignes de l'automne / ces bleus blancs et gris des ciels flamands / ces récifs frappés par les barges bretonnes / et le noir des goudrons sous leur glaciis gluant ? / Où va-t-il le regard des amants ?» Thierry Foulkes, qui habite 59 rue Lepic, est un passionné de la peinture de Jean Bonal, sur qui il a réalisé un CD-Rom et prépare un livre (catalogue raisonné).

Chaque mois, nous publions une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur de la photo publiée a droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.



## PETITES ANNONCES

● **Varois** demeurant à Paris désire connaître personnes dans le même cas, ou connaissant la région de Fréjus. Je souhaite également poser pour photos publicité, figuration, ou enregistrement voix. Très motivé. Tél. 01 43 87 70 27 entre 19 h - 19 h 30.

● **Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano accéléré.** Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Télé-

phone 01 44 92 02 95.

● Educateur, excellentes références, retraité fin d'année, **garderait enfant** sortie école (autre arrangement possible) à dater de janvier 98. Tél. 01 43 87 70 27 (répondeur).

**NOS TARIFS** : 10 F la ligne de 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois.** Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

**Le 18e du mois** est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Blandine Bouret, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Marie Delouze, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, André Parajon, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas, Maël Vérot, Laurence Zigliara.

## COURRIER COURRIER COURRIER

### Les associations de Charles Hermite

Invoquant le droit de réponse (ce qui n'était vraiment pas nécessaire, car nous aurions publié sa lettre même sans cela !), **Mme Copin**, présidente de l'association *Objectif 18ème*, de la cité Charles Hermite, nous écrit à la suite de l'article paru dans notre dernier numéro, page 16, dans le dossier «Chapelle»

«L'Association *Objectif 18ème* ne se limite pas aux brocantes (fête des mères, concours de dessins, voyages, repas, défilé de mode, expo photo, membre du comité «Stop la drogue», à l'initiative de la lettre contre la prostitution nocturne sur le bd Ney (soutenu par toutes les associations). Nous participons également aux activités communes des associations.

L'obtention du local sis 46 bd Ney n'est absolument pas due à une revendication ni vieille ni plus récente de l'Amicale des locataires (CNL). Ce local a pu être mis à disposition grâce à une volonté commune de l'ensemble des associations signataires. Aucune fédération d'associations n'a été créée, «Charles Hermite» est une association de gestion et chaque composante reste autonome.

Quant aux activités culturelles, elles se développent progressivement, il aurait été souhaitable que vous rencontriez les associations pour

qu'elles définissent elles-mêmes leurs projets.»

(Note de la rédaction : Notre intention n'était évidemment pas d'opposer les associations de la cité Charles Hermite l'une à l'autre, mais tout au contraire de souligner comme un fait positif la coopération entre elles...)

### La blanchisseuse de la rue du Ruisseau

«Dans le numéro de février, vous présentiez une «blanchisseuse à l'ancienne» rue du Ruisseau, mais sans donner son adresse précise...»

Henri Petitbon

Adresse de Mme Zouiche : 12 rue du Ruisseau. (Une note à la fin de l'article l'indiquait, avec le numéro de la rue, mais elle a «sauté» lors de la mise en page.)

### Le livre de photos de Christian Louis

«Où peut-on se procurer le livre de photos «Passage Lathuille» dont vous parliez dans votre dernier numéro ? Je ne le trouve pas en librairie.»

Patricia Duret

Il est édité par une très petite maison. Dites à votre libraire de le commander (ou commandez-le vous-même) en écrivant à : Editions Clémentine, SGA Lecœur, 57 rue de Lévis, 75017 Paris.

## LA LIBRAIRIE DE PARIS

VOUS ACCUEILLE  
du lundi au samedi  
de 10h30 à 19h30

Du roman à la B.D.,  
du polar au livre d'art, les libraires vous  
conseillent parmi plus de 40 000 références.

Carte de fidélité  
Vente aux collectivités et aux comités d'entreprises

Librairie de Paris  
7 à 11, Place de Clichy  
75017 Paris

Tél : 01 45 22 47 81  
Fax : 01 40 08 08 50

# Ritournelles et contredanses

**Devant le Sacré-Cœur depuis douze années, Jean Piero est chanteur de rue. Il comparait le mois dernier devant le tribunal pour «bruit de musique», après avoir collectionné onze PV en deux ans. Mais un nouvel arrêté du préfet de police pourrait bien consacrer sa victoire.**

Depuis 1985, Jean Piero, chanteur de rue, pousse son orgue de Barbarie et ses ritournelles sur le parvis du Sacré-Cœur, pour le plus grand plaisir des touristes. Pas de riverains, sauf le recteur de la basilique. Tourne, tourne la manivelle, Jean Piero, qui a une voix agréable et plutôt douce, incarne sur la Butte l'âme de Paris, et les relations avec la police sont assez cordiales. Enfin, elles l'étaient. Jusqu'au 11 avril 1994.

## 11 procès-verbaux pour un seul homme

Ce jour-là, un agent le verbalise pour «*émission de bruits sur la voie publique au moyen d'un orgue de Barbarie*». Quelques jours auparavant pourtant, il avait participé à l'animation des «*Foulées de Montmartre*», organisées par l'association sportive de la Préfecture de police de Paris ! Puis vinrent six autres procès-verbaux jusqu'en mars 1996, tous pour ce même motif et tous du même policier, le matricule 326689, décidément très agacé par ce «*bruit*», parfois aggravé d'un «*trouble à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétitivité et son intensité*».

L'amnistie présidentielle sera providentielle, bien que seulement partielle. Mais Jean Piero n'est pas au bout de ses déconvenues. Le 30 août 1996, un autre agent verbalise notre chanteur de rue à quatre reprises, à la même heure. Les motifs : «*embarras volontaire de la voie publique au moyen d'un chariot contenant un instrument de musique, le tout gênant la libre circulation des piétons*», le papillon constate même «*une emprise de 1 m<sup>2</sup> sur la voie publique*», et encore exercice d'«*une activité sans autorisation ambulante non sédentaire*» (sic), et surtout «*bruit de musique*».

Soit, en deux ans, un total de onze PV pour notre homme, alors qu'aucun n'avait été dressé auparavant pendant neuf ans.

## Le commissaire menace de saisir l'orgue de Barbarie

Bien sûr, Jean Piero demande une autorisation d'exercer son métier sur la voie publique. D'abord au préfet de police de Paris qui convient du «*caractère sympathique et correspondant à l'image du Paris traditionnel*» de son activité, mais qui refuse tout de même l'autorisation. Il renvoie au maire de Paris qui, dit-il, a le pouvoir de «*délivrer des permis de stationnement permanent ou temporaire sur la voie publique, et qui en délivre déjà pour des petits marchands*».

Mandaté sans doute par le maire de Paris, le secrétaire général de la mai-

rie du 18e, M. Valentin, se tourne vers le commissaire divisionnaire de l'arrondissement, M. Maucourant. Celui-ci est très ferme. Une ordonnance préfectorale du 3/5/1926 «*interdit la profession de chanteur ou de musicien sur la voie publique sauf autorisation spéciale*», répond-il à M. Valentin. Et il menace : «*A ce jour, l'orgue de M. Piéro n'a pas encore été saisi, mais si, malgré de nouvelles infractions, il devait persister à troubler l'ordre public, je me verrais forcé d'en arriver à cette extrémité*».

Et si ça ne suffit pas, l'argumentation s'appuie encore sur un décret du 18/4/95 qui, selon le commissaire, préciserait que «*les nuisances sonores occasionnées par des joueurs d'orgue de Barbarie... doivent être réprimées de façon systématique par procès-verbal cas 5*».

Citation fautive : nulle part ce décret ne cite l'orgue de Barbarie. Il introduit un système de mesure de l'intensité du bruit en fonction de critères quasi médicaux, et parle, dans sa plus grande partie, des «*bruits de chantiers*».

Jean Piero a également pris contact avec la mairie du 18e, mais l'action de celle-ci est restée, dit-il, «*timide et sans conséquence pratique*».

Donc, pas d'autorisation, mais convocation au tribunal de police de Paris le 4 février 1997, pour un PV du 9 juin 1995.

## Atteinte à la santé de l'homme

«*Les faits sont très simples, l'affaire est très banale*», rappelle la présidente du tribunal avant de faire évacuer les caméras de télévision. La convocation mentionne «*l'émission de bruits portant atteinte à la tran-*

quillité du voisinage ou à la santé de l'homme».

Maître Clavel, avocat de notre digne chanteur, n'hésite pas à citer Jacques Toubon qui, alors qu'il était ministre de la Culture, se disait à propos de Jean Piero «*sensible aux traditions de la rue qui font le charme particulier de Paris*» mais qui, lui aus-

avait donné un écho à l'affaire. Et le 27 février, le préfet de police Philippe Massoni annonce qu'il est maintenant décidé à ouvrir (ou à entrebâiller) la porte à la musique sur la voie publique. Il signe un arrêté qui modifie la réglementation de 1926 et qui prévoit de délivrer des autorisations individuelles d'un an, renouvelables,



**Jean Piero à son emplacement habituel devant le Sacré-Cœur. Comme on le voit, les maisons les plus proches sont à plus de 100 mètres. Qui donc peut souffrir du «bruit de musique» de Jean Piero ?**

Noël Monier

si, suggérait de saisir le maire de Paris (alors Jacques Chirac), lequel n'a jamais donné suite.

L'avocat rappelle également que la confiscation de son orgue entraînerait pour Jean Piero la cessation de son activité et demande la relaxe.

Récemment, Yves Duteil, le «*Monsieur chanson française*» (chargé de mission à ce titre auprès du ministre de la Culture), assurait Jean Piero de son total soutien, «*et c'est bien le seul dans le milieu de la chanson*», déclare notre joueur d'orgue.

L'amende réclamée par le parquet est de 1 200 F, l'affaire est mise en délibéré et le jugement sera rendu le 4 mars.

Sortant du tribunal entouré de quelques copains chanteurs de rues, Jean Piero rappelait qu'Edith Piaf avait débuté, elle aussi, dans la rue. Il se disait décidé à remonter sur la Butte «*pour y gagner ma vie*».

En attendant, il a déjà reçu une autre convocation au tribunal, pour un PV du 24/3/96 cette fois.

## Le préfet décide de nouvelles règles du jeu.

Mais voilà : cette fois, Jean Piero, aidé par ses amis de l'association Ritournelles et manivelles (voir l'encadré), avait alerté la presse, qui

aux chanteurs et musiciens ambulants. Celles-ci seront octroyées pour un périmètre géographique délimité, entre 10 h et 20 h, et les artistes devront respecter un certain niveau maximum d'intensité sonore pour ne pas nuire à la tranquillité publique. A cet effet, aucune installation sonore ne devra s'ajouter à l'instrument.

«*C'est une avancée certaine, assure Jean Piero, mais les chanteurs et la police devront trouver leurs limites respectives. Par exemple, si je n'ai aucune amplification, mon orgue couvre ma voix*». Il continuera donc à chanter à l'aide d'un petit micro et d'un ampli. De même, cet arrêté n'autorise pas les «*actes de commerce*» accompagnant les prestations, ce que fait Jean Piero en proposant aux auditeurs ses cassettes et CD.

Tout est donc affaire de tolérance mais cet assouplissement ressemble fort à une victoire des chanteurs et à un espoir pour Jean Piero.

Dès les premiers beaux jours, vous pourrez le voir devant le Sacré-Cœur dérouler son carton perforé, et écouter le refrain de *Délict de chanson*, qu'il a écrit en 1994 :

«*Je suis en délit de chanson  
Récidiviste de surcroît  
Qui vole l'air pour ses poumons  
Et dans la rue donne de la voix.*»

**Bertrand Combaldieu**

### L'association des chanteurs de rue

*L'association Ritournelles et manivelles défend la profession et propose des prestations. Elle regroupe la vingtaine de chanteurs de rue de la capitale. (75, cours de Vincennes, 75020 Paris. Téléphone 01 43 56 24 32 ou 01 30 92 73 17.)*

*Indiquons que, dans une affaire similaire, en 1982, le chanteur de rue Claude Reboul, qui officiait sur le parvis de Beaubourg, avait été relaxé, alors même qu'il y avait eu plainte de riverains, ce qui n'est pas le cas pour Jean Piero.*

# Le budget de Paris en 1997 : investissements en baisse dans le 18e

Comme l'an dernier, c'est avec retard que le budget de la Ville de Paris pour 1997 va être voté : la discussion est programmée au Conseil de Paris pour le 24 mars. Le conseil d'arrondissement du 18e sera consulté auparavant ; selon la loi, il ne peut donner qu'un avis, il n'a aucun pouvoir de décision en matière de finances.

## Un budget pour période de crise

La préparation du budget a été marquée par un « bras de fer » entre le maire de Paris, Jean Tibéri (RPR), et son premier adjoint, Jacques Dominati (UDF), sur l'augmentation des impôts locaux. Le problème est le suivant : à Paris, en raison du nombre important de sièges sociaux et de bureaux payés par les entreprises représentent une part très importante des ressources de la Ville. Cela permettait jusqu'à présent aux habitants de Paris de payer des impôts locaux peu élevés par rapport à ceux d'autres communes. Mais le mauvais état de l'économie entraîne une baisse constante des taxes payées par les entreprises.

Le maire de Paris se trouve donc

**Augmentation modérée des impôts locaux (autour de 5 % probablement), mais baisse des investissements : ce sont les principales caractéristiques attendues dans le budget de Paris pour 1997, qui doit être voté fin mars.**

té), de maintenir les actions culturelles, sportives, etc., - et si d'autre part on tient compte de la baisse de rendement des taxes sur les entreprises et de la charge de la dette, la fiscalité devrait augmenter de 14 à 16 %. C'est énorme. Tibéri déclarait vouloir ne pas trop réduire les investissements de la Ville et les budgets sociaux. Dominati, lui, menaçait de ne pas voter le budget si la hausse dépassait 5 %. Il semble qu'il ait finalement obtenu satisfaction.

## Une querelle de pouvoir

Sur le chapitre des dépenses, et en ce qui concerne spécialement le 18e, le projet de budget 97 présente plusieurs caractéristiques.

### ① «L'état spécial»

On appelle «état spécial» la (très petite) part de budget qui est gérée par les maires d'arrondissement. L'an dernier, elle était de 1,58 million de francs pour le 18e, soit un peu plus de 8 francs par habitant. Elle passera cette année à 6,36 millions de francs.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Cette augmentation correspond seulement à un transfert de dépenses. Certaines dépenses obligatoires, concernant les crèches, les squares, les installations sportives, qui étaient auparavant gérées par l'Hôtel de Ville le

seront désormais par la mairie du 18e ; mais cela ne donnera pas un sou de plus à ces organismes.

Il y avait depuis des années une controverse juridique entre les maires d'arrondissement et la mairie centrale ; selon la loi, les maires d'arrondissement doivent gérer les budgets de *fonctionnement* des «équipements de proximité». (Il s'agit bien ici des dépenses de *fonctionnement*, et non des *investissements*, qui relèvent totalement de l'Hôtel de Ville.) Mais l'Hôtel de Ville donnait une interprétation extrêmement étroite à cette notion d'*équipements de proximité*. C'était une querelle de pouvoir.

L'augmentation importante de l'«état spécial» en 1997 signifie ceci : M. Tibéri reconnaît que l'interprétation de la loi faite jusqu'à présent n'était pas correcte. Désormais, ce sont donc les

maires d'arrondissement qui décideront, par exemple, des achats de lait ou de couches dans les crèches. Mais ils devront le faire dans le cadre d'un budget qui est toujours fixé par l'Hôtel de Ville, et qui ne prévoit pas de dépenses supplémentaires en 1997.

## Les travaux programmés

### ② Les investissements

Les investissements de la Ville prévus dans le 18e s'élèvent à 93 millions en 1997, contre 83 millions l'an dernier. Mais dans cette somme figurent des dépenses de voirie et de construction à la ZAC Moskowa (environ 30 millions), et des acquisitions de terrains pour la ZAC Pajol (environ 12 millions). Si l'on enlève ces dépenses concernant les deux ZAC, donc si l'on ne tient compte que des investissements pour les «équipements de proximité», le budget est en forte baisse par rapport à 1996 : 11 millions de moins. (Le budget de 1996 était déjà en baisse de 12 % par rapport à 1995.)

Parmi les dépenses programmées figurent la crèche du quartier Amiraux-

Simplon, la première tranche de la bibliothèque de la Goutte d'Or rue Fleury, l'école du 51 rue de la Goutte d'Or, des travaux à l'école Vauvenargues, le réaménagement du square Léon, des travaux au square Willette à Montmartre, des travaux de réparation ou d'aménagement aux églises St-Jean et St-Bernard, au Sacré Cœur, au Théâtre des Abbesses, à la Halle-St-Pierre, etc.

Cependant ces dépenses programmées dans le budget ne représentent qu'une partie des investissements qui seront réalisés en cours d'année. Il existe en effet un autre poste du budget de Paris qui prévoit des dépenses d'investissement «localisables en cours d'année», permettant de financer des décisions qui seront prises au fur et à mesure.

La municipalité du 18e, peu satisfaite pour le moment du budget 97, se déclare décidée à maintenir la pression sur le maire de Paris pour obtenir d'autres investissements, notamment en matière scolaire (entre autres, l'école en dur qui doit remplacer les baraquets de la rue de Torcy), le début de l'aménagement du secteur Emile Duployé (avec la création d'une école maternelle), le début des travaux du square des Deux Nêthes près de la place Clichy, l'amélioration du stade Bertrand Dauvin à la Porte Montmartre (entre autres une pelouse pour le terrain de foot), etc...

René Molino



devant une alternative : ou bien il augmente les impôts payés par les habitants, ou bien il diminue les dépenses, au détriment des aides sociales, des investissements en services publics (écoles, crèches, centres pour la jeunesse, voirie et transports...), des subventions aux associations sportives, culturelles, etc...

De 1986 à 1996, la taxe d'habitation (part revenant à la commune et au département, puisque Paris est à la fois l'un et l'autre) a augmenté à Paris de 53,6 % (6,9 % entre 1995 et 1996).

Pour cette année, selon ce qu'a déclaré le maire de Paris, si aucune mesure nouvelle n'est prise, si la Ville de Paris se contente de poursuivre les projets envisagés, de maintenir les aides sociales telles qu'elles existent (ce qui suppose un gonflement des sommes en raison de l'augmentation de la pauvreté),

## Les services sociaux du 18e ont déménagé

Les services du Centre d'action sociale de la Ville de Paris pour le 18e, installés auparavant, pour la plupart, près de la mairie, ont changé d'adresses.

### • Le pôle «personnes âgées et handicapées», 8 rue Georgette Agutte.

C'est à cette adresse, que les habitants du 18e doivent désormais s'adresser pour les prestations suivantes :

- allocation Ville de Paris et aides exceptionnelles,
- placement dans un établissement géré par la Ville,
- allocation compensatrice tierce-personne pour les handicapés,
- prestations de maintien à domicile (aide ménagère, port de repas, coiffure, télé-alarme...),
- remboursement des frais de raccordement au téléphone,
- cartes de transports,
- loisirs (spectacles, université du 3e âge, séjours et excursions, etc.),
- inscription dans les restaurants Eme-raude.

Cet espace unique regroupe des

services qui étaient auparavant dispersés sur quatre sites. Dans un local de plain-pied, d'accès facile, il est situé dans le quartier des Grandes Carrières, où se trouve la proportion de personnes âgées la plus importante du 18e. Il est desservi par l'arrêt «Vauvenargues» du bus 31.

### • Au 115 bis, rue Ordener (métro Jules Joffrin).

A cette adresse se trouvent désormais tous les autres services sociaux, à l'exception de ceux du «pôle personnes âgées». C'est-à-dire :

- Le service social (assistantes sociales et conseillères en économie familiale).
- Le service des aides aux familles (toutes les aides liées à la carte Paris-Familles, ainsi que l'attribution de cartes orange aux chômeurs).
- Le service de l'aide médicale. (Ce service s'occupe également des aides complémentaires à la carte Paris-Santé, frais de prothèses notamment.)
- Le service des Parisiens en difficulté (demandes de RMI et d'allocations exceptionnelles).

# Le tribunal annule le "plan d'occupation des sols" de Montmartre

**Le tribunal administratif a tranché en faveur de deux associations des riverains et d'un particulier, en annulant la modification du POS votée le 22 mai 1995.**

Pot de fer contre pot de terre? L'alliage du fer n'étant pas toujours réalisé dans les règles de l'art, le pot de terre peut en sortir vainqueur ! C'est le cas du procès qui a opposé cet hiver la Ville de Paris à deux associations, celle des riverains de la rue d'Orchampt et les Accros de Montmartre, et à un particulier résidant rue Saint-Vincent : le tribunal administratif a donné raison à ces plaignants contre l'administration municipale ; il a annulé purement et simplement le nouveau «plan d'occupation des sols» (POS) de Montmartre.

Une demi-victoire tout de même : les vices de forme suffisant pour accéder à la demande d'annulation des plaignants, le tribunal n'a pas estimé utile de juger le fond. Dommage car les riverains, eux, étaient motivés par le fond.

La modification du POS, votée le 22 mai 1995 par le Conseil de Paris, quelques jours avant les élections municipales, était censée «assurer une protection plus efficace des caractéristiques architecturales, urbaines et paysagistes de la butte Montmartre». On l'avait baptisée «plan de sauvegarde de Montmartre». Elle apportait effectivement certaines sauvegardes. Mais étonnamment, sur quelques zones, cette modification autorisait, au contraire, une augmentation des hauteurs de construction.

C'est le cas de l'îlot compris entre la rue Lepic et la rue Joseph de Maistre où la modification du POS préconise une augmentation progressive des bâtiments entre l'immeuble de trois étages du 33 Lepic (protégé par le POS) et ceux du 41 Lepic et du 10 Joseph de Maistre. Idem rue Saint-Vincent, où il autorisait le com-

blement de certaines "dents creuses".

Plus esthétique ou pas? Tout est affaire de goût. Reste que ce choix d'urbanisme était en parfaite opposition avec les objectifs de la modification du POS qui prônait la sauvegarde du paysage urbain, décrit comme «une ambiance où l'irrégulier, l'aléatoire l'emporte souvent sur l'ordonnement régulier des façades». Le rapport de l'architecte des Bâtiments de France soulignait et énumérait même «ce qui fait le charme de Montmartre et que l'on doit s'attacher à préserver : une "dent creuse" ménageant une échappée vers Paris, un immeuble de proportion incongrue, des décrochements successifs...»

De fait ces «exceptions» étaient fortuitement situées là où des projets immobiliers privés étaient en gestation ! Rue Lepic, un permis de construire pour un immeuble de 5 étages sur parkings souterrains avait été accordé un an plus tôt (a été annulé depuis par le tribunal administratif). Rue Saint-Vincent il y avait dans l'air un projet de remplir une dent



Dan Aucante

## Le Carnaval de Grognon Frères

Un cortège, masqué, costumé, rigolard, partait de la Moskowa (18e), un autre des hauts de Belleville, tous deux se rejoignent à Stalingrad : l'association *Grognon Frères* (une association du 20e qui se donne pour but de «développer une démarche artistique à travers la création et la diffusion d'actes et événements culturels») avait organisé ce carnaval, le 8 février pour Mardi-gras, dans le nord de Paris. L'autorisation de la préfecture de police, malheureusement, s'était fait attendre jusqu'à l'avant-veille, si bien que l'événement n'avait pas pu être annoncé comme il l'aurait fallu. Les cortèges étaient donc un peu maigres au départ, mais ont enflé au fil des rues. La bonne humeur aussi.

creuse. Idem rue d'Orchampt. En effet, alors que la petite maison du 3 bis rue d'Orchampt et son jardin étaient protégés jusqu'en 1989, on comprend mal pourquoi elle ne l'a pas été de nouveau par cette modification du POS. Plus surprenant, tous les jardins privés du côté impair de la rue ont été classés dans leur intégralité en EVIP (espace vert intérieur

protégé) sauf celui du 3 bis, où seulement 20 mètres carrés sur 187 le sont !

Bref, pour les riverains de ces trois zones qui s'étaient exprimés en vain lors de l'enquête publique préalable, il n'y avait pas d'autre solution que de faire annuler le POS dans son intégralité pour obtenir gain de cause.

Motifs retenus par le tribunal pour l'annulation : l'avis d'enquête publique n'avait été publié que dans *Le Parisien* et *Les Petites Affiches* (journal d'annonces légales et donc non largement diffusé), alors qu'il doit l'être dans deux journaux régionaux, voire nationaux, et le commissaire enquêteur avait omis de motiver son avis personnel. Comme ces motifs portent sur la forme et non sur le fond, rien n'empêche la Ville de Paris de faire réaliser une seconde enquête publique et de voter une modification de POS identique, en respectant les forme.

Ceci dit le contexte municipal a consi-

### Que peut-il se passer ?

Après l'annulation de la modification du POS, c'est l'ancien POS qui revient en vigueur. Mais déjà les politiques s'agitent. Delanoë, président du groupe PS au Conseil de Paris, a promis une réunion de concertation avec les riverains. Les Verts parlent de ZPPAU ("zone de protection du patrimoine architectural et urbain"), un décret dont l'initiative revient au ministère de la Culture et qui garantirait une

protection plus rigoureuse qu'une simple modification du POS. Mais sa procédure est lourde et difficile à mettre en place. Autre possibilité, envisagée par Christophe Caresche, premier adjoint du 18e : à la fois mettre en route une nouvelle modification du POS et parallèlement demander au ministère de la culture de créer une ZPPAU. Reste à savoir si la majorité des habitants désirent rendre leur Butte immuable ?

## 3000 repas par jour au Resto du cœur de la cité de la Chapelle

**Le "Resto du cœur" installé au 5, cité de la Chapelle depuis le 6 janvier sert actuellement plus de 3 000 repas par jour. Cette distribution quotidienne va cesser, comme dans tous les Restos du cœur, le 15 mars.**

« Tu manges des lentilles, toi ? Tiens, prends les miennes.

- Tu veux quelque chose en échange ?

- Non, c'est bon... »

Sur le trottoir, des groupes de femmes traînant leur caddie ou leur cabas s'échangent propos et denrées... La cité de la Chapelle, ruelle coincée entre la voie ferrée et la rue Marx-Dormoy, bruit de mille échos dès 8 h 30. Raison d'une telle animation matinale ? L'ouverture depuis le 6 janvier d'un Resto du cœur.

C'est un des 110 Restos de la région parisienne, mais le seul implanté dans le 18e arrondissement qui est pourtant, en ce qui concerne le nombre d'habitants, au deuxième rang dans la capitale (derrière le 15e). Il a pris la succession du Resto installé l'an der-

nier à Bretonneau, mais qui a disparu en raison de la démolition des bâtiments de l'ex-hôpital, et de celui qui fonctionnait il y a deux ans rue des Poissonniers sur un terrain vague (où un immeuble a été construit depuis). L'implantation cité de la Chapelle est, elle aussi, provisoire.

Il ne sert pas de repas chauds, seulement des rations de produits alimentaires (riz, pâtes, lait, conserves...). Il a ouvert avec un peu de retard, le 6 janvier seulement. « 1 778 repas ont été servis le premier jour, nous dit un responsable. Aujourd'hui, ce sont plus de 3 000 que nous distribuons quotidiennement. » Le bouche-à-oreille a bien fonctionné, mais la plupart des personnes que nous avons interrogées disent avoir appris l'existence de ce resto par le journal de la mairie.

« Nous sommes très contentes de l'accueil des bénévoles du Resto du cœur, nous dit Leïla, l'une des "clientèles" du Resto, mais nous ne pouvons pas en dire autant du Bureau d'aide sociale du 18e qui est inefficace. Chaque fois que l'une de nous l'a sollicité, elle s'est heurtée à une fin de non-recevoir. » Et pourtant la plupart vivent dans la grande précarité.

Ce sont essentiellement des RMIstes ou des chômeurs en fin de droits qui s'adressent aux Restos du cœur. Et, s'ils doivent justifier d'un domicile dans l'arrondissement et de leurs ressources, on ne leur demande jamais d'autres papiers.

Mais cette aide, quoique vitale, ne couvre pas l'ensemble des besoins de ces familles. « Nous sommes obligés, dit Ghislaine, d'acheter certains produits pour compléter. De l'huile, du thé, du café... Mais nous manquons surtout de lait pour les enfants. On ne nous en donne que deux fois par semaine. »

Les Restos du cœur s'étaient fixé comme objectif de distribuer, au niveau national, 50 millions de repas. Ils les avaient déjà dépassés en février...

Et après le 15 mars, date à laquelle ferment les Restos du cœur, que feront ces familles ? « Les Restos, dit Leïla, continueront à assurer une distribution par semaine. Le reste du temps, ce sera le système D, le parcours du combattant d'une association charitable à l'autre. Certaines exigent que le niveau de ressources soit si bas que très peu d'entre nous y ont accès, d'autres ne s'adressent qu'aux SDF... »

D. C. et C. T.

# Ouvertures et fermetures de classes : premières prévisions pour la rentrée 97

## Le proviseur de Ferdinand Flocon tombe en hiver

Depuis plusieurs mois le lycée professionnel Ferdinand Flocon était agité de mouvements de grève répétés. Dans cet établissement public situé près de la mairie du 18<sup>e</sup>, la quasi-totalité des enseignants, avec les sections syndicales pour une fois unies, et relayés par de nombreux élèves et parents, exigeaient le départ du proviseur en poste depuis un an et demi. Des anomalies administratives et une suite d'incidents entre la direction et les membres du personnel avaient amené ceux-ci à multiplier les arrêts de travail et les interventions au rectorat de Paris, autorité habilitée à décider une mutation.

Une semaine de grève particulièrement suivie et des manifestations d'élèves et d'enseignants fin janvier ont débouqué la situation. Après de longs atermoiements, le rectorat a décidé de changer le proviseur de cet établissement. L'Éducation nationale déteste ce genre de situation et il est rare qu'un de ses agents - qui plus est chef d'établissement - soit muté en cours d'année. Pour sauver la face et obtenir l'indispensable assentiment du proviseur contesté, cette mutation a pris la forme d'une promotion sans affectation pendant les vacances de février. Le personnel, les élèves et les parents du lycée Ferdinand Flocon qui souhaitaient éviter que ce chef d'établissement - qui avait déjà connu des difficultés dans de précédentes affectations - ne soit envoyé diriger un autre lycée, sont satisfaits.

Sylvain Garel

## La maternelle Marcadet a sauvé son jardin

L'école maternelle du 29 rue Marcadet conservera son jardin. Les bambins pourront continuer à y apprendre comment pousser plantes et fleurs. L'existence de ce jardin, qui tient une grande place dans le projet pédagogique, était menacée par les travaux qui doivent avoir lieu dans cette école en vue de la porter de 7 à 9 classes. Parents et enseignants s'en étaient émus (voir notre dernier numéro.) Ils ont été écoutés, les plans de travaux ont été modifiés, le jardin est sauvé pour l'essentiel.

Les travaux les plus lourds seront réalisés durant les prochaines vacances d'été, le reste s'étalera sur un an avec maintien des classes.

Comme chaque année, l'Éducation nationale vient de faire connaître ses premières prévisions pour la rentrée de septembre 1997 en matière de «carte scolaire», c'est-à-dire d'ouvertures et fermetures de classes. Elles sont élaborées en fonction des variations attendues du nombre d'élèves dans chaque secteur scolaire. Dans le 18<sup>e</sup>, quelques-unes de ces prévisions, notamment pour les maternelles, provoquent des réactions.

Il est en effet prévu la fermeture d'une classe à la maternelle des **Cloÿs**, d'une autre à la maternelle **Houdon**, et le «blocage» d'une classe (c'est-à-dire fermeture envisagée sauf s'il apparaît des éléments nouveaux) à **Joseph de Maistre**. Il est exact que les effectifs d'enfants attendus dans ces écoles sont en baisse. Mais les parents seront-ils d'accord pour penser que cela justifie des fermetures ? N'y a-t-il pas là l'occasion de diminuer le nombre d'élèves par classe ? ou d'accueillir des enfants à partir de 2 ans ?

En revanche, les «blocages» de classes à l'école **Rouanet** et à l'école **Binet**, envisagés dans un premier temps, ont été abandonnés à la suite des interventions de la municipalité du 18<sup>e</sup>.

Il est prévu une ouverture «réservée» (c'est-à-dire probable mais pas certaine) à la maternelle du 57 **Goutte d'Or** ; si l'ouverture n'est pas certaine, ce n'est



pas ici parce que le nombre d'élèves diminue, mais faute de locaux. Actuellement, on compte 18 élèves nés en 1993 qui n'ont pas trouvé de place à cette école et ne pourront y être accueillis qu'à la rentrée 97, c'est-à-dire à l'âge de 4 ans. Et il y en a 18 autres sur la liste d'attente de la maternelle proche de la rue **Richomme**.

Dans ce quartier, non seulement il n'est pas possible d'accueillir un seul enfant en maternelle à 2 ans (pratique pourtant préconisée par le ministère, et dont l'utilité n'est plus à démontrer dans les quartiers défavorisés) mais il n'est même pas possible de les accueillir tous

à 3 ans ! Compte tenu de la surcharge des effectifs par classe, les associations de parents de la Goutte d'Or estiment qu'il faudrait une maternelle supplémentaire de quatre classes. Or l'école supplémentaire prévue au 51 rue de la Goutte d'Or n'ouvrira pas avant 1998.

Les élus des parents de huit écoles de la Goutte d'Or se sont réunis et ont décidé une assemblée de l'ensemble des parents le 7 mars, pour organiser des actions.

À la **Chapelle**, à l'école du 12 rue de **Torcy**, on prévoit une «ouverture réservée» à la maternelle, et une en élémentaire. Dans cette école, logée dans des baraquements provisoires, la création de classes supplémentaires va poser de sérieux problèmes de locaux. Le maire de Paris avait promis l'an dernier qu'une véritable école, en dur, serait construite rapidement. Mais quand et où ?

Toujours à la Chapelle, il pourrait y avoir également des réactions à propos des élèves de **collège**, dont beaucoup seront affectés fort loin de chez eux, au collège **Boinod**. Les habitants du quartier, soutenus par la municipalité du 18<sup>e</sup>, réclament depuis longtemps la construction d'un nouveau collège à la Chapelle. Là aussi, une assemblée des parents d'élèves (FCPE), le 11 mars à 20 h 30 à l'école Torcy, doit décider des actions à entreprendre.

## Les logements d'urgence suscitent des polémiques dans le 18<sup>e</sup>

Depuis que M. Périssol, ministre du Logement, a fait voter une loi sur les *logements d'urgence*, on enregistre dans notre 18<sup>e</sup> l'ouverture de plus de 200 «logements Périssol». Il s'agit de locaux appartenant à la commune, à l'Etat, ou réquisitionnés, dans lesquels on installe des personnes ou des familles se trouvant à la rue, ou bien qui ne sont plus en état de payer un loyer normal.

Tout le monde s'en félicite quant au principe. Mais la mise en œuvre de ce programme suscite divers débats.

### 18 logements en question rue Boinod

Exemple ce mois-ci dans le quartier Amiraux-Simplon : l'immeuble du 18 rue Boinod, vide depuis très longtemps, a été réquisitionné par le préfet de Paris pour y loger des familles dans le cadre de la loi Périssol. Mais les voisins, et l'association *Mieux vivre au Simplon*, ont protesté. Une pétition a été envoyée au préfet : il y a dans le quartier, disait cette lettre, des familles extrêmement mal logées, dont certaines répondent aux critères de la loi Périssol. Pourquoi n'est-ce pas à celles-là que ces logements sont attribués en priorité ?

La préfecture a répondu que la lettre arrivait trop tard, que les attributions

étaient déjà faites. Sur les 18 logements, un seul est attribué à un habitant du quartier.

### Les questions du conseil du 18<sup>e</sup>

Le conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup> a voté à ce sujet, à la majorité, des «questions» au maire de Paris et au préfet. Il attire l'attention sur plusieurs aspects :

- **La localisation de ces logements.** Les logements d'urgence sont destinés en réalité à deux catégories de personnes : certaines se trouvent dans des difficultés passagères (chômage, expulsion de leur logement, etc.) ; d'autres sont enfoncées dans des difficultés durables, et pour elles un accompagnement social lourd est nécessaire.

- Le conseil du 18<sup>e</sup> se plaint de ce que les logements accueillant des familles de cette seconde catégorie soient concentrés dans certains quartiers, au risque de créer des ghettos. On a même vu, à la Chapelle, des logements attribués à des personnes ayant des problèmes de toxicomanie, à proximité d'endroits où se pratique le trafic de drogue ! Le conseil du 18<sup>e</sup> voudrait savoir combien de logements d'urgence «durables» ont été créés dans les autres arrondissements, par exemple dans le 16<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup>, le 13<sup>e</sup>...

L'ouverture de logements de ce type dans des quartiers où les difficultés sont déjà grandes en matière d'urbanisme et d'équipements collectifs, comme dans le quartier Amiraux-Simplon, ne peut qu'aggraver les problèmes. «*Ce qui est grave*, a déclaré le premier adjoint du 18<sup>e</sup>, *ce n'est pas qu'on implante des logements Périssol rue Boinod. C'est qu'il n'y ait actuellement aucune perspective d'amélioration de la situation de ce quartier.*»

- **Les conséquences sur les services publics.** Les mairies d'arrondissement ne sont pas prévenues à l'avance. Comment dans ces conditions prévoir les mesures nécessaires en matière d'écoles, d'aide sociale, etc. ? Par exemple, rue de Torcy, la préfecture a installé des familles avec 30 enfants, un mois après la rentrée, sans que rien n'ait été prévu pour leur faire place dans les écoles.

- **Les attributions.** Ces logements sont attribués pour un tiers par l'Etat, un tiers par la Ville de Paris, un tiers par les associations sociales ou caritatives qui en assureront la gestion. Le conseil du 18<sup>e</sup> souhaite que le tiers attribué par la Ville le soit sur propositions de la mairie d'arrondissement, qui connaît le terrain et les besoins.

On peut prévoir que, sur chacun de ces points, le débat va se poursuivre.

# «Nous, habitants du 18<sup>e</sup>...»

**Le 18<sup>e</sup> a connu aussi une forte mobilisation contre le projet de loi Debré. Plusieurs textes ont circulé et recueilli des milliers de signatures à travers l'arrondissement.**

**L**a mobilisation qui s'est développée à travers la France contre le projet de loi Debré<sup>1</sup> sur l'immigration, le 18<sup>e</sup> l'a connue aussi, et sans doute davantage que la plupart des autres arrondissements parisiens. Ce qui est très significatif...

Des réunions se sont tenues, divers textes de pétitions, ayant des contenus très proches, ont circulé dans l'arrondissement, sur les marchés, dans les rues, sur les lieux de travail, et ont recueilli des milliers de signatures, de gens de toutes professions. Plusieurs reprenaient le texte de la pétition des cinéastes qui est à l'origine de cette vague de signatures, en y ajoutant quelques phrases pour personnaliser le texte.

Nous publions ici deux de ces textes, élaborés tous deux dans notre arrondissement dès la mi-février.

*1. Rappelons que Jean-Louis Debré a été, lors des dernières élections municipales, tête de liste RPR-UDF dans le 18<sup>e</sup>, et qu'il est toujours membre du conseil d'arrondissement (bien qu'il n'y assiste jamais).*

## Avant qu'il ne soit trop tard

**N**ous, habitants du 18<sup>e</sup>, citoyens, responsables d'associations, vivons dans un arrondissement qui accueille depuis toujours des gens venus d'autres régions, d'autres pays, d'autres continents. Nous côtoyons des étrangers, proches, voisins, amis, venus ici pour y accomplir des études, travailler, fonder une famille. Nos enfants s'assoient sur les mêmes bancs d'école et nous sommes très attachés à ces rencontres qui donnent au 18<sup>e</sup> son identité.

La législation, de plus en plus répressive, envers les étrangers, mise en place par plus de treize modifications de l'ordonnance de 1945 ou du code de la nationalité, porte atteinte aux libertés individuelles, encourage la suspicion à l'égard de tout étranger hébergé chez un citoyen français et maintient, voire renforce la précarité de nombreux étrangers. Elle remet en cause un droit fondamental pour tous : celui de circuler, apprendre, vivre partout sur la planète.

C'est pourquoi nous nous associons à l'appel lancé par les 59 cinéastes et repris par des milliers de citoyens qui veulent continuer à croire que la France est le pays des Droits de l'Homme.

Nous demandons à nos élus de refuser de voir ainsi nos libertés restreintes.

Pour notre part, nous appelons nos concitoyens à désobéir et à ne pas se soumettre à des lois inhumaines.

**Parmi les premiers signataires :** Jean-Jacques Anding, Jean-Pierre

Baralle (guide-conférencier), Gilles Barroux (*Ras l'Front*), Louis Bastin (président de l'association *La Moskowa*), François Beltzung («sans-droits»), Danielle Bonnet, Saïd Bouziri (*Ligue des Droits de l'Homme*), J. Brahim (enseignant), Pierre Canitrot (*18<sup>e</sup> parallèle*), Christine Brethé (cadre associatif), Pierre Chaussat (animateur), Marc Delouze (directeur-fondateur du Festival *Le 18<sup>e</sup> tout un poème*), Viviane Deom (enseignante), Marie-Claude Drevet (*LCR 18<sup>e</sup>*), André Dumas (chanteur-compositeur), François Florès (*Les Verts 18<sup>e</sup>*), Danielle Fournier (présidente des *Parvis poétiques*), Jean-Guy Greilsamer, Youssef Hadji, Dany Héricourt, Chantal Juan, Pascal Julien (enseignant), Catherine Krcmar (*MRAP 18<sup>e</sup>*), Franck Laurent (*Ligue des droits de l'homme*), Georges Malamoud, Ghislaine Malandin (éditrice), Christian Mangin (président de *L'art sauve qui peut*), Catherine Monin-Riols (médiateur familial), Didier Monin (de l'association *Eclats d'artistes*), Noël Monier (journaliste), Jean-Paul Morley (pasteur, *la Maison verte*), Jean-Claude Moulin (médecin psychiatre), Michel Neyreneuf (coordinateur inter-associatif), François Piccolo (secrétaire du *PCF 18<sup>e</sup>*), Siska Piérard (attachée de direction), Sylvie Prieur (psychologue), Olivier Raynal, Jean-Yves Rognant, Guy Shelley (directeur de *l'Espace Acteur*), Nicolas Van Deth (étudiant)...

*(Signatures à envoyer à : Ligue des Droits de l'Homme Paris 18<sup>e</sup>, 40 boulevard Barbès, 75018 Paris. Fax*



Rue Lepic le 22 février, un des multiples points où des habitants du 18<sup>e</sup> faisaient signer des pétitions contre les lois Debré.

Un autre texte, rédigé par des habitants de la Goutte d'Or, a également recueilli de nombreuses signatures :

## Contre la loi Debré

**N**ous, habitant et travaillant à la Goutte d'Or, nous nous associons à l'appel lancé à l'initiative des cinéastes et déclarons :

*Nous sommes coupables, chacun d'entre nous, d'avoir hébergé récemment des étrangers en situation irrégulière. Nous n'avons pas dénoncé nos amis étrangers. Et nous continuerons à héberger, à ne pas dénoncer, à sympathiser et travailler sans vérifier les papiers de nos collègues et amis. Suite au jugement rendu le 4 février 1997 à l'encontre de Mme Jeanine Deltombe, "coupable" d'avoir hébergé un ami zairois en situation irrégulière, et partant du principe que la loi est la même pour tous, nous demandons à être mis en examen et jugés nous aussi. Nous appelons nos concitoyens à désobéir pour ne pas se soumettre à des lois inhumaines. Nous refusons que nos libertés soient ainsi restreintes.<sup>1</sup>*

Habitant et travaillant à la Goutte d'Or, nous sommes bien placés pour récuser les propos du ministre de l'Intégration, M. Eric Raoult, qui font l'amalgame entre immigration et insécurité. Justifiant ainsi l'injustifiable, l'ignominie des lois Debré, comme à l'époque de

Vichy où : «Les personnes qui hébergeront des juifs, à quelque titre que ce soit, et même gracieusement, devront faire au commissariat de police une déclaration de l'état civil complet des intéressés dans les 24 heures de leur arrivée.» (art. 5 de l'ordonnance du 10 décembre 1941).

Nous n'invitons pas M. Raoult à venir habiter, ne serait-ce qu'un mois, à la Goutte d'Or : il ne pourrait jamais s'y intégrer !

**Parmi les premiers signataires :** Thierry Bouteille (informaticien), Dominique Carpentier (maquettiste), Dominique Ducloy (postier, centre de tri du Landy), Martine Evazard (institutrice), Belinda Parès (permanente associative), Véronique Soulé (bibliothécaire), Claude Thomas (journaliste)...

*(A renvoyer à : Collectif Goutte d'Or, 44 rue Stephenson, 75018 Paris.)*

**P**ar ailleurs, un texte de l'association des «Ateliers d'artistes de Belleville», adopté également par les artistes de Ménilmontant, a circulé au sein de *Carré d'Art - Goutte d'Or* et y a recueilli plusieurs dizaines de signatures. Il reprend, pour l'essentiel, le texte des cinéastes.

Signalons également un texte émanant du Gisti, un texte d'un groupe d'étudiants habitant le 18<sup>e</sup>, etc...

*1. La partie en italique reprend le texte de la pétition des cinéastes.*

# La rénovation se fait dans la douleur au 51 rue de la Chapelle

**Les difficultés qu'ont connues les locataires illustrent les problèmes posés par les pratiques actuelles d'emploi dans l'industrie du bâtiment.**

Pour les locataires des immeubles 51-53-55 rue de la Chapelle (65 appartements, dépendant de la société d'HLM La Sablière), les travaux de rénovation des bâtiments, commencés le 6 mai 1996 et qui s'achèvent seulement maintenant, auront représenté des mois de tracasseries. Et les mécomptes de ces locataires amènent à s'interroger, au-delà de leur cas particulier, sur les méthodes en usage actuellement dans l'industrie du bâtiment.

Par exemple, le programme de rénovation comportait la réfection des cuisines et des salles de bain. Premiers ouvriers, donc, à intervenir dans les appartements : ceux qui, munis de marteaux-piqueurs, étaient chargés de «casser» les anciennes installations, paillasse d'éviers en béton, anciens bacs à douche, etc... Personne ne contestait la nécessité d'en passer par là. Le problème, c'est que, derrière eux, les autres corps de métier ne suivaient pas, obligeant les locataires à vivre au milieu d'un chantier de démolition durant des temps exagérés.

## Chef de chantier sans pouvoir

Très vite l'association des locataires (CGL) s'aperçut que le chef de chantier chargé théoriquement d'organiser et diriger les travaux n'avait en réalité aucune autorité sur les ouvriers, qui n'appartenaient pas à la même entreprise et ne dépendaient pas de lui. D'où une inorganisation des chantiers, un manque de coordination, un contrôle insuffisant sur les travaux réalisés.

Rendez-vous pour les interventions des divers corps de métier fixés trop tard, souvent la veille... Non respect fréquent de ces rendez-vous, obligeant les locataires (qui dans leur majorité travaillent) à rester immobilisés chez eux... (Certains ont dû, de ce fait, amputer le quota de leurs congés)... Quelques appartements laissés dans un état déplorable par certaines équipes... Travaux restant inachevés : par exemple, les échafaudages ôtés sur la façade alors qu'il restait des persiennes à peindre ou à poser (il a fallu le faire en passant par l'intérieur des appartements) ; ou encore, dans les salles de bain, les aérateurs pas posés alors que les travaux étaient terminés ; ou bien un escalier resté sans interphone durant trois mois, ce qui obligeait à laisser la porte d'entrée ouverte en permanence, au mépris de la sécurité... Parties communes encombrées de gravats et de matériaux durant des semaines sans nécessité... Tels étaient quelques-uns des griefs.

Il faut y ajouter, au fil des mois, certains travaux réalisés en dépit du bon

sens, par des ouvriers manifestement non formés. Par exemple, à un locataire qui s'étonnait de voir les peintres travailler avec des produits nocifs sans utiliser de masque de protection, des ouvriers répondirent qu'on ne leur avait pas dit que c'était nécessaire ! Certains travaux de peinture ont d'ailleurs dû être refaits, parfois par les locataires eux-mêmes, tant la première intervention était médiocre. Des malheurs dans la plomberie également ont nécessité une deuxième intervention.

Première lettre de protestation de l'association des locataires à la société propriétaire le 16 juillet 1996, suivie d'une série d'autres, en octobre 96, en janvier 97. Une réunion réunissant les représentants du propriétaire (La Sablière) et ceux des locataires avec la société chargée en théorie de l'organisation des travaux a apporté des améliorations, mais insuffisantes.

La raison fondamentale de ce gâchis, il faut probablement la chercher dans l'évolution actuelle de l'industrie du bâtiment : sous prétexte de moindre coût, on sous-traite au maximum (de sous-traitance en sous-traitance, on en arrive à des situations

incontrôlables), on généralise la «flexibilité» des effectifs, en réduisant le personnel permanent, en embauchant et débauchant sans cesse selon les besoins à court terme, au risque de ne plus pouvoir former les ouvriers, de ne plus pouvoir rien exiger quant à la qualité du travail...

Quoi qu'il en soit, les locataires des immeubles en cause vont, à l'issue des travaux, se voir imposer des hausses de loyers variant entre 30 % et 60 %. Ils trouvent que c'est beaucoup compte tenu des inconvénients subis. Ils demandent au minimum un report des augmentations.

## Ateliers clandestins boulevard Barbès

Déploiement policier exceptionnel le 12 février près du métro Château-Rouge : des inspecteurs de la Police judiciaire, assistés par des policiers en tenue, ont investi l'immeuble du 28, boulevard Barbès. Ils avaient été alertés par l'inspection du travail. Ils ont découvert dans l'immeuble neuf appartements, répartis sur quatre étages, transformés en ateliers clandestins de confection et en logements pour les hommes qui y travaillaient, des ressortissants chinois. Ces ateliers fonctionnaient depuis six mois.

Plus d'une centaine de vêtements confectionnés ont été saisis, ainsi que vingt-sept machines à coudre. Sur les douze ouvriers interpellés, un seul était en situation irrégulière quant au droit de séjour. Il ne s'agit donc pas d'une affaire d'immigrés clandestins, mais tout simplement de travail au noir, de fraude à la Sécurité sociale et d'exploitation de la main-d'œuvre.

Les deux patrons, un Chinois et un Turc, ainsi que le propriétaire des appartements, un Français, ont été arrêtés.

## «La drogue et le dérapage xénophobe»

**Une soirée d'information le 27 mars**

Le comité local du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) du 18<sup>e</sup> arrondissement organise une soirée d'information sur «la drogue et le dérapage xénophobe» le jeudi 27 mars à 20 h à la mairie du 18<sup>e</sup>, place Jules Joffrin. Un responsable du secteur international de la Cimade, un psychiatre, des animateurs de différentes structures

vivant ce problème au quotidien s'efforceront d'informer, d'expliquer, d'analyser et d'aider à comprendre. Il faut souligner l'importance du dialogue qui pourra s'ouvrir entre professionnels de la santé, associations venant en aide aux toxicomanes pour leur réinsertion, et la population qui souffre des nuisances apportées par la drogue.

**18<sup>e</sup>  
INFOS**

## La crèche des Abbesses (qui n'a que trois ans) est fermée provisoirement

La raison exacte de la défaillance du système de chauffage électrique dans la toute récente crèche des Abbesses n'est pas encore décelée. Quoi qu'il en soit, depuis début février, depuis qu'une expertise révéla la nécessité de revoir entièrement l'installation électrique, l'établissement est fermé.

Les 71 enfants qui y étaient inscrits et leurs éducateurs-trices séjournent dans la crèche encore plus récente du 128-130 rue Marcadet, tout juste achevée et encore vide à ce moment.

Malgré l'inconvénient des trajets allongés, cette solution a été plutôt une chance pour les enfants, qui ont pu rester en groupe au lieu d'être répartis sur toutes les crèches alentour. Le plus grand dommage concerne les 88 enfants prévus pour la rue Marcadet, dont une dizaine seulement a pu être intégrée à côté des petits «squatteurs» des Abbesses, avec une partie du personnel qui leur était déjà destiné.

Selon Marie-France Borg, la responsable des crèches à la mairie du 18<sup>e</sup>, cette situation risque de durer trois ou quatre mois, peut-être plus. Dans une lettre aux parents, Daniel Vaillant expliquait qu'il avait demandé à la Ville de Paris d'établir rapidement les responsabilités dans les défauts de construction de cet établissement qui n'a que trois ans, et de dégager déjà, en attendant les résultats des contentieux, les crédits nécessaires aux travaux.

Silke Rotzoll

## Les postiers des Abbesses et de Tristan Tzara font appel aux usagers

Le personnel du bureau de poste des Abbesses a distribué à la mi-février un tract, sous les sigles CFDT et CGT, informant les usagers de la fermeture de deux guichets (un le matin, un l'après-midi), malgré l'augmentation des opérations réalisées, de 2,5 % en 1996 par rapport à 1995 (28 000 à 30 000 clients servis chaque mois). Le tract appelle à signer une pétition et à protester par téléphone à la direction postale du 18<sup>e</sup> (01 44 92 36 05).

Un autre tract, distribué par la CGT dans le quartier de l'Évangile, demande l'ouverture du bureau de poste Tristan Tzara de 8 h à 19 h avec au minimum deux guichets.

Noël Monier



Les immeubles paraissent comme neufs, mais ça n'a pas été sans mal...

# Premières Rencontres photographiques du 18<sup>e</sup>

du 24 mars au 24 avril

Les "Rencontres photographiques du 18<sup>e</sup>", c'est une sorte de "mois de la photo" de notre arrondissement : durant un mois, du 24 mars au 24 avril, une série d'expositions photo (21 en tout) réparties dans tous les quartiers, plus un concours national (le *Prix de la photographie sociale et documentaire*, doté d'un premier prix de 5 000 F) et une rencontre-débat sur le thème "Images et quartiers, quel regard, quelles limites ?" (le 24 avril).

Thème général de ces Rencontres photographiques : *Images et quartiers*. Les quartiers du 18<sup>e</sup>... et d'ailleurs.

L'intention des organisateurs, *Le 18<sup>e</sup> du mois* et l'association AIDDA, est de renouveler cet événement tous les deux ans.

## ● 21 expositions à travers tout l'arrondissement

### ● *Le 18<sup>e</sup> dans tous ses états.*

Exposition collective, dans le hall de la mairie du 18<sup>e</sup>, du 24 mars au 12 avril : images des quartiers du 18<sup>e</sup> dans les années 90, par les photographes du *18<sup>e</sup> du mois* et d'AIDDA. Photos de Christian Adnin, Dan Aucante, Fanck Bideau, Brahim Chanchabi, Sylvie Farges, Noël Monier, Thierry Nectoux.

● *Le 18<sup>e</sup> vu par des grands photographes.* A la mairie, salle des fêtes, du 24 mars au 12 avril. Photos d'Atget, Martine Barrat, Edouard Boubat, Marcel Bovis, Henri Cartier-Bresson, Jean-Louis Courtinat, Jean-Claude Coutausse, Robert Doisneau, Carlos Freire, Martine Franck, Jean-Claude Gautrand, René Jacques, André Kertész, Guy Le Querrec, Christian Louis, Jean Marquis, Pierre Michaud, Yan Morvan, Marie-Paule Nègre, Willy Ronis, Marie-Christine Spengler, Maurice Tabard, Sabine Weiss, Valérie Winckler, Patrick Zachmann.

● *Le Montmartre des frères Séeberger.* A la galerie Roussard, 7 rue du Mont Cenis (près de la place du Tertre), du 27 mars au 12 avril : un superbe reportage de trois grands photographes du début du XX<sup>e</sup> siècle.

● *Trois regards sur Montmartre.* A l'Espace UVA, 9 rue Duc, du 2 au 16 avril. Jean Marquis présente le Mont-

martre de 1954, Christian Adnin et Lionel Derimais celui de 1996, l'un en noir et blanc, l'autre en couleurs. C'est «*Montmartre autrement*».

● *Montmartre est un théâtre.* Photos de François Le Diascorn.

● *Lieux de la Chapelle, hier et aujourd'hui.* Au marché de l'Olive, du 1<sup>er</sup> au 24 avril. Exposition produite par l'Association La Chapelle. Photos anciennes, photos modernes de Claude Cieutat, Noël Monier, Isabel Pita, Jean-François Séguin.

● *Gens de la Chapelle.* Au local de l'Association La Chapelle, 81 rue Riquet, du 1<sup>er</sup> au 24 avril. Portraits par Claire Malen, Françoise Marrié, Noël Monier, Isabel Pita.

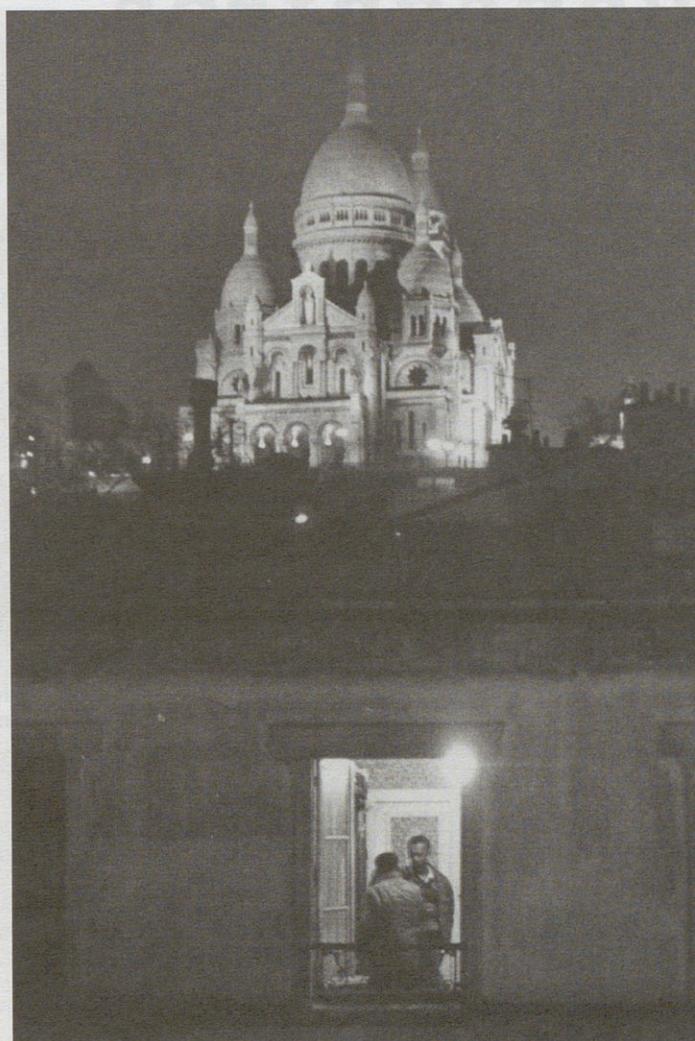
● *Enfants de la Goutte d'Or.* A la salle St-Bruno (maison des associations), 9 rue St-Bruno, du 28 mars au 10 avril. Photos de Suzanne Fajt, Philippe Toche.

● *Portraits et mémoire, anciens de la Goutte d'Or.* A la salle St-Bruno, du 12 au 28 avril. Photos de Brahim Chanchabi et Florent Haerdte.

● *La Goutte en couleurs.* Photos de lieux de la Goutte d'Or coloriées à la main, par Véronique Lalot.

● *Salut Barbès.* Photos de Bruno Lemesle.

(Suite page 10)



Fenêtre rue d'Orsel. Photo de Thierry Nectoux.  
Exposition *Le 18<sup>e</sup> dans tous ses états* (à la mairie).



Rue des Saules en 1904. Photo de Jules Séeberger.  
Exposition *Le Montmartre des frères Séeberger*,  
à la galerie Roussard, 7 rue du Mont Cenis.

# Premières Rencontres photographiques du 18<sup>e</sup>



Ci-dessus : Rue Muller, 1934. Photo de Willy Ronis.  
Exposition *Le 18e vu par des grands photographes*,  
à la mairie (salle des fêtes).



- (Suite de la page 9)
- **Voisinages.** Photos de **Dan Aucante.** A l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe, du 27 mars au 11 avril.
  - **Jazz dans la ville.** Photos de **Bernard Ailloud.** A l'Espace Pléiade, du 12 au 28 avril. Hommage à un photographe mort l'été dernier, spécialiste du jazz, membre de l'équipe du *18e du mois*.
  - **Les sans-papiers de Saint-Bernard.** Au siège de Médecins du Monde, 62 rue Marcadet, du 24 mars au 24 avril. **Francine Bajande** (photographe à *l'Humanité*), **Grégoire Korganow** (photographe à *Libération*), **Thierry Nectoux** (photographe au *18e du mois*... et à bien d'autres journaux) et **Thierry Dudoit**.
  - **Le 20e du Bar Floréal.** Au Centre

## Les organisateurs

Inutile de présenter *Le 18e du mois* à ses lecteurs. L'équipe de photographes du journal (Christian Adnin, Dan Aucante, Françoise Marrié, Noël Monier, Thierry Nectoux) est présente dans plusieurs expositions.

AIDDA (*Association interculturelle de production, diffusion et documentation audiovisuelle*), née à la Goutte d'Or, actuellement installée 21 rue Simart (près du métro Marcadet) a pour vocation de produire, d'archiver, de diffuser et de présenter des documents visuels ayant trait à la vie sociale, culturelle et économique. Elle réalise des reportages photo, produit des expositions, publie des livres, etc...

d'animation Binet, 66 rue René Binet, à partir du 24 mars. **Bernard Baudin, Alex Jordan, André Lejarre, Olivier Pasquiers**, photographes de l'agence Le Bar Floréal (installée dans le 20e) présentent leur vision de Belleville.

- **Rencontres en banlieue.** A la galerie *Autres regards*, 21 rue Simart, du 24 mars au 15 avril. Exposition produite par l'agence CIRIC. Photos de **Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Philippe Liffac, Alain Pinoges, Thierry Nectoux.**

- **Un Samu des Smur.** Photos d'**Yves Flatard.** Reportage dans des quartiers de la banlieue parisienne.

- **L'immigration au travail.** A l'Espace Montcalm, 26 rue Montcalm, à partir du 24 mars. Photos de **Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Lian Hong, Noël Monier, Thierry Nectoux.**

- **Femmes étrangères au quotidien.** Photos de **Brahim Chanchabi, Lian Hong, Grégoire Korganow.**

- **De rivages en visages.** Photos de **Christian Adam de Villiers** : images de quartiers de l'île de la Réunion. A l'Association Réunionnaise Culture et Communication, 80 rue de la Chapelle, à partir du 24 mars.

- **Le Prix de la photographie sociale et documentaire,** sélection des meilleurs envois des concurrents, à la galerie *Autres regards*, du 15 au 30 avril. (Le palmarès sera proclamé le 30 mars.)

**Le catalogue de l'ensemble des expositions, avec les lieux, les dates précises, les horaires, sera disponible quelques jours avant le début des Rencontres à la mairie et dans un grand nombre de lieux du 18e (bibliothèques, locaux associatifs, commerces...).**

On pourra aussi se le procurer à AIDDA, 21 rue Simart, 75018 Paris, ou en écrivant au *18e du mois*, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. L'entrée est gratuite pour toutes les expositions.



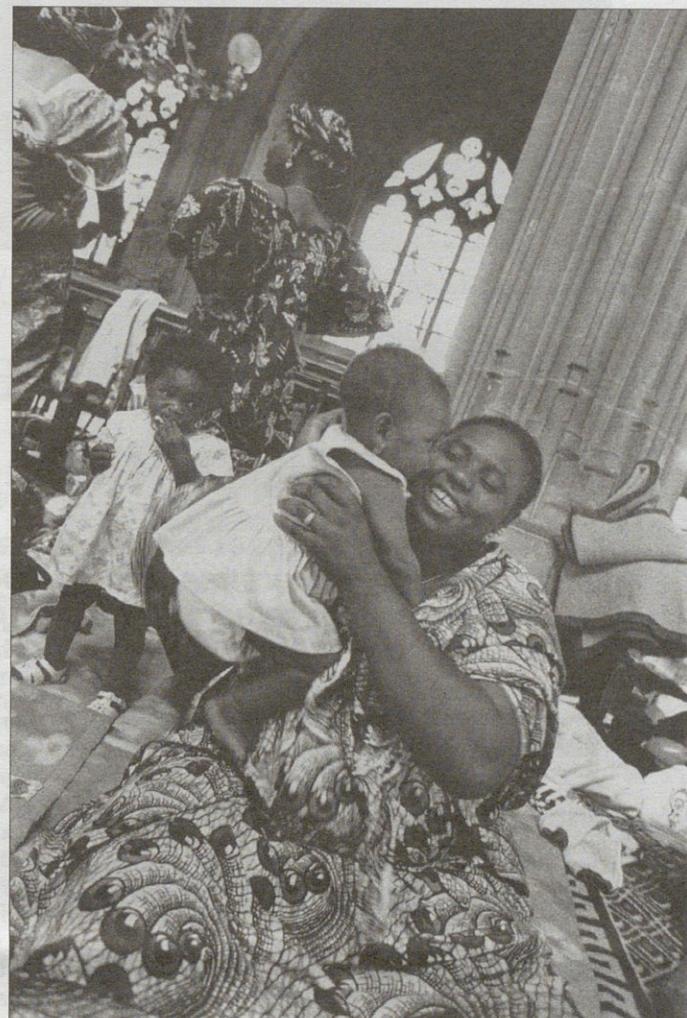
Ci-dessus : Rencontre dans une rue de la Goutte d'Or. Photo de Dan Aucante.  
Exposition "Voisinages", à l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe.

Ci-contre : A Montmartre, rue de la Bonne. Photo de Christian Adnin.  
Exposition "Trois regards sur Montmartre", à l'Espace UVA, 9 rue Duc.



# Premières Rencontres photographiques du 18<sup>e</sup>

Ci-dessous : Août 96 à l'église Saint-Bernard. Photo de Francine Bajande.  
Exposition "Les sans-papiers de Saint-Bernard",  
au siège de Médecins du Monde, 62 rue Marcadet.



En haut : Femmes portugaises à Ris-Orangis. Photo de Brahim Chanchabi. Exposition  
"Femmes étrangères au quotidien".

En bas : Photo de Suzanne Fajt. Exposition "Les enfants de la Goutte d'Or".

**Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer  
un seul numéro du 18<sup>e</sup> du mois, abonnez-vous !**

- Je m'abonne au 18<sup>e</sup> du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18<sup>e</sup> du mois» : 230 F  
(130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F  
(130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18<sup>e</sup> du mois», à l'adresse : Le 18<sup>e</sup> du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

*c'est qu'une population avertie d'un danger est capable d'avoir assez de mépris pour ne pas en tenir compte.»*

Une comédie humaine, on ne peut plus parodique, illustrée des dessins de Pierre Etaix qui, avec un humour savoureux, déclinent successivement le cochon et la rose, le cochon d'Inde, le cochon rose thé, ou le cochon rose des vents caricaturant le fameux logo de Larousse.

Christelle Antoine

### Les dessous (du) cochon

*Derrière ce roman reprenant la tradition du feuilleton populaire digne de Dumas ou Eugène Sue, se cache toute une infrastructure. Techniquement, il y a surtout et avant tout le Docutec de Rank Xerox. Kesako? Une incroyable machine ressemblant à une photocopieuse, dans laquelle il suffit d'insérer à un bout une disquette d'ordinateur comprenant texte et mise en page, pour que quelques secondes plus tard elle vous recrache à l'autre bout votre texte imprimé et ... broché. Un rêve d'apprenti écrivain ou de petit éditeur, d'autant que l'on peut improviser un petit tirage et réapprovisionner à la demande : un libraire commande trois exemplaires de tel livre épuisé ? pas de problème, on en réimprime trois et pas un de plus.*

*Naturellement, l'idée de Franquet et d'Etaix a tout de suite fait tilt chez le fabricant, qui a accepté de sponsoriser le feuilleton. Une bonne opération, puisque le projet sera présenté sous le patronage des Gens de lettres le 12 mars prochain lors du Salon du livre (mais en attendant, chut!). D'ores et déjà l'émission littéraire de France 3 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie, comme nous dans le secret des dieux, a décidé de faire un reportage qui sera diffusé le 13 au soir. Et ce n'est qu'un début!*

*Mais le plus louable, tout de même, c'est que pour la distribution des feuilletons d'une vingtaine de pages (20 F) chez les libraires, marchands de journaux et charcutiers, nos compères ont décidé d'abandonner leurs droits d'auteurs pour embaucher des chômeurs. Qui sait, peut-être se trouvera-t-il parmi eux un des apprentis de l'ex Cochon Rose !*

## Trente jours d'échecs à Paris

Ce sera, affirme la Mairie de Paris, «la plus grande animation d'échecs du monde». Du 19 mars au 20 avril, les mairies parisiennes vont accueillir des «rencontres-animations» autour du jeu d'échecs : les clubs d'échecs parisiens vont organiser des parties, et tout autour, chacun, connaisseur ou non, pourra venir voir, flâner, regarder une vidéo. Les plus novices pourront assister à des démonstrations sur échiquiers géants, et les joueurs confirmés seront orientés vers d'autres joueurs de même niveau. Un animateur de la Ligue d'échecs d'Ile-de-France sera présent dans chaque mairie et pourra répondre aux questions des visiteurs.

**A la mairie du 18e**, ces animations autour du jeu d'échecs auront lieu à la salle Poulbot lundi **24 mars** de 9 h à 18 h, mardi **25 mars** de 14 h à 18 h, mercredi **26 mars** de 9 h à 13 h, jeudi **27 mars** de 14 h à 18 h, vendredi **28** de 9 h à 13 h.

Une grande finale en avril à l'Hôtel de Ville réunira des grands maîtres des échecs, ainsi que des invités sélectionnés parmi les participants aux «trente jours».



Dan Aucante

Pierre Etaix et Guy Franquet rue des Abbesses : une comédie humaine... pas cochonne.

# Un Cochon Rose hebdomadaire à Montmartre

**L'écrivain Guy Franquet et le dessinateur (et cinéaste) Pierre Etaix relancent une savoureuse tradition populaire : celle du feuilleton, en nous livrant un roman parodique par parutions hebdomadaires, diffusées exclusivement sur Montmartre.**

Par un incroyable concours de circonstances, dès le 14 mars prochain les Parisiens trouveront le plus succulent des cochons roses dans toutes les charcuteries dignes de ce nom! Ni trop gras, ni trop maigre, musclé, il est, ce qui ne gâche rien, d'une tendresse inouïe. Et d'une telle rareté que seuls les habitants du 18e arrondissement pourront y goûter et que, pour éviter débordements et indigestions en tous genres, ses «producteurs» ont décidé de limiter sa distribution à une ration hebdomadaire par famille pendant sept semaines. Imaginez l'extraordinaire de la cochonnaïlle!

Pré-poisson d'avril? Vous n'y êtes décidément pas. *Le cochon rose* est le titre d'un roman-feuilleton (pas rose du tout!) dont l'intrigue se déroule à Montmartre.

### Un poète de la tripaille

Bref, comme c'est une histoire qui se passe chez nous, elle ne sera distribuée, sept semaines durant, que dans les librairies et charcuteries de l'arrondissement. Librairies et marchands de journaux, cela coule de source, mais les charcuteries... Drôles d'endroits pour se sustenter l'esprit! Eh bien non, pour l'écrivain Guy Franquet et pour le cinéaste, comédien et homme de cirque Pierre Etaix qui a concocté les savoureuses illustrations, rien de plus logique, puisque le coeur de l'intrigue repose sur la démolition, il y a quelques années aux Abbesses, de la charcuterie *Le Cochon Rose* pour ériger à sa place le bâtiment qui abrite actuellement le Théâtre des Abbesses et une école de danse.

Les deux complices, déjà connus entre autres pour leurs différents «coups de gueule» poussés contre le «bétonnage» de la Butte, notamment à travers

l'organisation de signatures de la pétition de 1001 artistes pour la sauvegarde de Montmartre, ont décidé plus d'un tour dans leur sac.

Mais cette fois, pas de militantisme pur et dur. Dans la tradition du roman épique, Guy Franquet nous raconte une histoire burlesque où Hubert Mortier-Lemoux, «diplômé ès Sciences Politiques, énarque de surcroît», l'un des responsables du projet immobilier, subit bon nombre de facéties de la part de Camille Bouchagrain, propriétaire du *Cochon Rose*, un véritable poète de la tripaille et de la cochonnaïlle (mais jamais de la cochonnerie), capable d'émouvoir un large auditoire par ses diatribes hautement philosophiques sur l'art de réaliser un saucisson. Tout cela sous l'oeil rapace du grand Tatave, d'Aziz Le Belge, ... et de la mère Trompette, «sexagénaire courte sur pattes en forme de pot à tabac qui a porté à sa perfection l'art de l'indiscrétion et du commérage».

Bref, au royaume du Cochon Rose, avec ses personnages caricaturaux et ses lieux que l'on connaît par cœur, le tout enlevé par la féconde verve de Guy Franquet, on ne s'ennuie pas.

Une fable? Pas tant que cela. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un roman à clés, même si, parole d'habitant du quartier, on est parfois tenté de se demander qui a pu inspirer tel ou tel personnage. «Si la plupart des personnages n'existent pas», précise l'auteur, j'ai emprunté des traits de caractère aux uns et aux autres. Et même si la charcuterie a bel et bien existé, je n'ai pas vraiment connu le propriétaire. Mais le point de départ de l'histoire, lui, est plus que réel puisqu'il s'agit de la destruction de cet îlot des Abbesses, de l'aberrant problème humain qui en découle, notamment au travers des expulsions.

«En fait, ce qui me trouble le plus», poursuit-il,



# Les carnets du «curé des sans-papiers»

Plusieurs livres viennent de sortir sur l'épopée des «sans-papiers de Saint-Bernard» (qui d'ailleurs n'est pas terminée). Parmi eux, le récit d'un habitant de la Goutte d'Or qui a joué un grand rôle dans cette affaire : Henri Coindé, curé de l'église St-Bernard à l'époque. Avec l'accord de l'éditeur, nous en publions cinq courts extraits.

Le livre est court (une centaine de pages), écrit d'une plume alerte, trempée dans le feu des événements de l'été dernier. Du 28 juin, date de l'entrée des sans-papiers dans l'église, jusqu'au 9 octobre, Henri Coindé raconte comment lui, curé de la paroisse, il a partagé cette détresse et ce combat pour la reconnaissance des droits des «sans».

Son regard est celui d'un homme de foi et d'Eglise, souvent critique vis-à-vis des petites lâchetés de l'institution dont il est le représentant. Il se refuse à entrer dans une analyse politique, dans un combat frontal contre le pouvoir. On le sent, à la fois, admiratif devant l'engagement quotidien des militants associatifs ou politiques et, en même temps, agacé par les tentatives de récupération ou de contrôle de tel ou tel groupuscule. Face aux ralliements de dernière heure devant les caméras du monde entier, il est plutôt acide.

Le propos du curé n'est pas de régler des comptes avec sa hiérarchie, avec le jeu politique ou le cinéma médiatique. Non, il exprime, de façon pudique, une conversion. Comment un homme, profondément croyant, humaniste diraient les laïques, vit la fraternité avec des personnes victimes d'une injustice flagrante née de l'application des lois Pasqua.

Une conscience face à la loi : c'est le fil conducteur de ces carnets. Il passionnera les habitants du quartier qui ont suivi l'affaire (sous les prénoms, on reconnaît telle ou telle figure). Il donnera à réfléchir aux croyants qui ne se sont pas sentis concernés. Il étonnera certaines personnes extérieures à l'Eglise qui y découvriront une vie interne intense. Un regret cependant : une plus grande attention à certaines anecdotes de la vie quotidienne aurait donné un peu plus de chaleur à un récit trop souvent «sec». Mais était-ce possible lorsqu'on écrit au jour le jour, avec une pression psychologique croissante ?

Noël Bouttier

□ *Curé des sans-papiers*, éditions du Cerf, 95 F (sortie début mars).

## Samedi 29 juin

(...) Comme d'habitude, la première messe dominicale, celle de 18 h 30, rassemble une trentaine de fidèles. Parmi eux, quelques membres de l'Action catholique ouvrière. Je reçois deux ou trois réactions hostiles de personnes étrangères à la paroisse : l'une d'entre elles estime que l'on ne peut pas célébrer dans l'église avec tous ces «sales nègres». Je lui fais comprendre qu'elle peut aller ailleurs et qu'elle n'a pas sa place ici. Au début de la célébration, je raconte ce que j'ai vu la veille au soir dans l'église : un jeune Africain prosterné, en prière, tourné vers l'Est, indifférent au vacarme qui régnait autour de lui. Dans l'assistance, une femme intervient : «*Chrétiens, nous n'avons pas non plus à avoir honte de notre foi et de notre prière devant des non-chrétiens.*» (...)

## Lundi 22 juillet

(...) En fin d'après-midi, les sans-papiers réunissent les représentants d'une quinzaine d'associations du quartier pour exprimer ce qu'ils en attendent, particulièrement au mois d'août : une prise de position politique, l'amélioration des conditions de vie dans l'église, la sécurité des personnes

par une présence jour et nuit, un soutien matériel et enfin une information auprès des gens. Chaque association a son autonomie, répond Michel, le coordinateur des associations. Et même si elles mènent des actions communes, elles ne peuvent prendre une décision politique commune. La seule décision qui sort de cette réunion est d'écrire au premier ministre Alain Juppé, pour lui demander la reprise des négociations. (...) Les représentants des associations - en majorité des femmes - demandent pourquoi les familles ne sont quasiment représentées que par des hommes - une quinzaine pour une seule femme. «*Parce qu'elles gardent les enfants*», répond un Africain. Rires probatoires. «*Et pourquoi des hommes ne garderaient-ils pas les enfants à leur tour ?* répliquent des membres d'associations. *Si vous voulez vous intégrer en France, il faudra que les femmes puissent vivre comme nous.*»

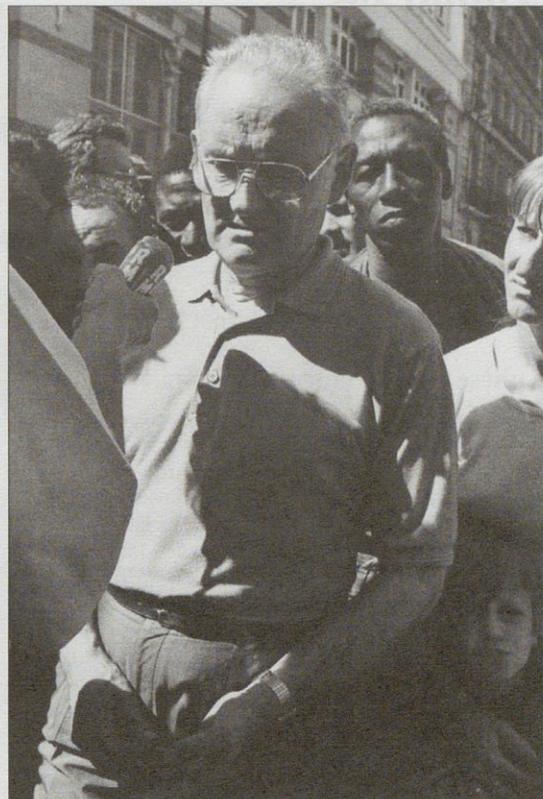
## Mercredi 31 juillet

Une petite fille est née cette nuit dans l'église. Quand les pompiers sont arrivés, le médecin a jugé qu'il était trop tard pour transporter la mère à l'hôpital. Elle a dû accoucher dans l'église et a ensuite été transportée avec son enfant à l'hôpital Lariboisière.

Ce matin, à l'entrée de l'église, des hommes me l'ont annoncé, tout heureux : «*Si le bébé avait été un garçon, on l'aurait appelé Henri !*»

## Samedi 17 août

L'église est tellement remplie de monde que, sauf pendant les messes de semaine qui ont lieu dans la chapelle de la Vierge, on est mieux dehors pour discuter. Ainsi, avec Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers, nous parlons longuement de l'immigration, des problèmes d'intégration et de culture. Dans



Henri Coindé, curé de Saint-Bernard, en août 96, pendant l'occupation par les sans-papiers.

Francine Bajande

ce quartier de la Goutte d'Or où plus de la moitié de la population est d'origine étrangère - soit quarante nationalités - le brassage culturel et religieux est extraordinaire. Les associations locales permettent aux habitants de ce quartier de se connaître, de communiquer, de vivre ensemble avec leurs différences. Contrairement à certains quartiers de banlieue, nous ne connaissons pas de ghetto. Les fêtes de la Goutte d'Or qui ont lieu la première semaine de juillet, expriment l'âme du quartier, sa richesse humaine. Elles sont un creuset où différentes cultures venues de tous les horizons se fondent pour donner naissance à une culture nouvelle. (...) Le maire d'Aubervilliers envie cette situation : on est loin des quartiers de la banlieue nord et des cités qui suscitent la formation de ghettos et l'émergence de conflits entre Noirs et Maghrébins. Personne n'y circule mis à part ceux qui y vivent, contrairement à La Goutte d'Or qui voit passer chaque jour dix à vingt mille personnes... «*Les frontières tombent entre les peuples*, remarque Jack Ralite, *mais nous en faisons de nouvelles à l'intérieur de nous-mêmes.*»

## Vendredi 6 septembre

Ce matin, j'ai déménagé rue de Charonne, à la paroisse du Bon Pasteur. C'était prévu depuis bien avant l'été. Et justement, il est bon que je parte, pour l'apaisement de la communauté de Saint-Bernard. Marcel, le nouveau curé, a préparé une mise au point précise et équilibrée qui sera lue dimanche à la messe enfin à nouveau célébrée dans l'église. Je pars en regrettant des amitiés, des visages connus mais déjà je retrouve un autre peuple. Peuple sans visage, peuple invisible, mais qui communie dans la même fraternité avec les immigrés, le même amour de tout homme quel que soit la couleur de sa peau ou sa religion. Certains le font au nom de Dieu, d'Allah ou du Christ. D'autres, au nom de l'humanité en obéissant à une conscience universelle.

## ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE  
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES



Magasin d'exposition  
ouverture du lundi au  
vendredi  
9h 19h et samedi 10h 17h



Crédit gratuit exceptionnel.  
Nous consulter



DEVIS GRATUIT

24<sup>ème</sup> anniversaire  
Depuis 22 ans dans  
l'arrondissement

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

18e

COUPS DE FOURCHETTE

## Autour de Château-Rouge

Dans ces *Coups de fourchette*, nous vous proposons chaque mois une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier différent. Nous ne prétendons pas être exhaustifs : nous parlons de ce que nous connaissons. Nous nous efforçons de proposer une diversité de cuisines et de prix. Ce mois-ci, trois restaurants du "secteur Château-Rouge" à la Goutte d'Or, sélectionnés par Marie-Pierre Larrivé et Noël Monier.

### Ephèse : cuisine turque et amour de l'art

Le menu ne présente pas de plats originaux ; c'est une cuisine turque tout à fait traditionnelle, avec les entrées bien connues (tarama, purée d'aubergine, etc.), les grillades et brochettes (kebab), des pâtisseries orientales en dessert, des vins turcs (Buzbag, Karmen, Güzel Marmarou...) et bien entendu le café traditionnel, qu'on peut boire très sucré, moyennement sucré ou pas du tout. Rien d'original, mais tout est parfaitement cuisiné. Impossible de ne pas le citer dans une sélection de restaurants de ce quartier : c'est un incontournable. Les prix des plats principaux varient de 34 F (yogurtlu, viande hachée piquante) à 45 (le poisson aux légumes en papillotes) et 49 (Antik Ephes kebab, recommandé).

Aux murs, il y a toujours une exposition de tableaux ou de gouaches de l'un ou l'autre des artistes amis, toujours d'une grande qualité.

□ Restaurant Ephèse, 58 rue Doudeauville, fermé le dimanche.

### Navel : douceur et piquant de l'Inde

Autre incontournable du quartier : le restaurant indien Navel. La salle est minuscule (mais en cas de besoin il y en a une autre au sous-sol). Mais la cuisine est exceptionnelle, faisant alterner à la manière indienne l'extrême douceur et le pimenté (il y en a pour tous les goûts). Quelques plats rares : *bater tandoori*, ce sont de petites caillies marinées dans des herbes et des épices puis grillées, servies avec les trois sauces habituelles à la mangue, aux piments et à la menthe. A noter également des grenouilles au curry. Une grande variété de beignets (de chou-fleur et pommes de terre, de poisson, d'oignon, de crevettes, de viandes, de pois chiches, etc.). A signaler de nombreuses recettes végétariennes. Dans les desserts dominent le lait et la rose. Le service est d'une courtoisie raffinée. Il y a un menu à 59 F le midi, à 85 F le soir (85 F également le menu végétarien).

□ Navel, 4 rue de Suez. Tous les jours sauf lundi midi. Le soir, dernier service à minuit.

### Les Trois Frères : chez Momo

C'est un bistrot de quartier dans le style ancien (on va toutefois refaire la vitrine, qui est assez vieille). Restaurant de la Goutte d'Or typique. A recommander surtout pour la variété de couscous, de 40 à 75 F, avec une belle semoule et des légumes pas trop cuits. Menus à 45 F et à 75 F (sur celui-ci, on trouve souvent la sole meunière). Momo, le patron, n'oublie jamais un client quand il l'a vu une fois : ça aussi, c'est un plaisir.

□ Les Trois Frères (Hôtel de la Paix), 14 rue Léon. Ouvert tous les jours.



Thierry Nectoux

Charlotte Dien et Aure Atika, ici au restaurant *Tortilla Flat*, rue Lepic, où on peut trouver leur journal.

## PORTRAIT Au hasard du courrier ou le charme intact de l'écrit

**Ces deux jeunes femmes lancent *Au hasard du courrier*. Depuis trois ans, elles donnent de leur temps et de leur argent pour faire vivre ce «journal interactif des francophones». Cette belle histoire a démarré et se poursuit dans le 18e. Alors...**

L'une est blonde, réfléchie, l'air un peu triste, calme. L'autre, brune aux reflets roux, n'est pas avare de son sourire et de son enthousiasme. Charlotte Dien et Aure Atika sont les deux fondatrices du journal *Au hasard du courrier*. Tous les trois mois, sur une vingtaine de pages joliment imprimées sur du papier recyclé, nos deux amoureuses de l'écrit accueillent des textes, longs, courts, états d'âme, états du monde, de France (Paris, Auray, La Réunion...), d'Algérie, du Kenya, du Vietnam, etc. Certains sont signés d'un prénom, parfois suivi d'un nom ou alors d'une «griffe» : *Batman*, *Cœur d'artichaut*, *Acid'Ame...* Curieux objet qui mérite quelques explications...

«Dans les années 85-87, nous étions toutes les deux, sans se connaître, des habituées du courrier des lecteurs de *Libération*. Je me rappelle un texte que j'ai écrit sur l'écrivain Borgès le jour de la mort de... Coluche», raconte Charlotte. «C'était génial, se souvient Aure qui signait sous un tas de pseudonymes, l'information allait directement d'individu à individu.» Même passion mais elles ne se connaissaient toujours pas...

Les années passent, la page courrier de *Libé* aussi. Charlotte se lance dans l'écriture de scénarios. Aure, actrice, atterrit à la page courrier du feu quotidien *Le Jour*. «Le soir de la mort du Jour, toute l'équipe du journal s'est retrouvée dans le restaurant *Au hasard* situé rue Ravignan», explique Aure. «C'est là que j'ai rencontré Charlotte. Toutes les deux n'avions pas envie que l'aventure s'arrête là.» - «Nous avons eu l'idée, poursuit sa comparse, de fabriquer une boîte aux lettres placée dans le restaurant, dans laquelle les clients pourraient glisser des textes, des poèmes.»

Le bouche à oreille aidant, l'originalité de l'initiative est appréciée. Les textes affluent, tant et si bien qu'un premier numéro est édité en avril 94. Son nom ? *Au hasard du courrier* tout naturellement. Loin d'être un recueil de courriers intimes (pas d'exhibition, ni confidences d'alcôve dans *Au hasard*), le journal se veut un vrai lieu d'information dans lequel «des individus parlent directement à d'autres personnes». Pétries de culture médiatique, Aure et Charlotte n'en sont que plus dures

vis-à-vis de ses dérives : «Dans notre démocratie, qui a la parole ? Les artistes, les politiques, les sportifs. Pourtant, les simples citoyens ont des choses à dire. *Au hasard du courrier* est un journal pour prendre la parole.»

«Marseille, tout un poème», «Kafka en Algérie», «De Vincennes au Tibet», «De la politique», «De la petitesse», «Plus que ma vie», «Changement de cap : peut-on choisir ?»... ces quelques titres de courriers glanés au fil du numéro 6 (décembre 1996) montrent la diversité des thèmes abordés. «Sur un trimestre, nous recevons environ 200 lettres. Chacune de nous les lit intégralement et nous faisons notre sélection que nous confrontons ensuite.»

Cette rencontre via une feuille de papier avec des inconnus n'est pas toujours évidente. La misère, l'isolement, les vie ballottées d'épreuves en deuils... autant de vérités qui se retrouvent dans les lettres. «Dès que je perçois un appel, une détresse, je réponds individuellement», explique Charlotte qui garde en mémoire une jeune fille de 15 ans, des malades, des détenus, des demandeurs d'asile...

Tout ce travail a un prix et justement, là le bât blesse. Elles ne peuvent, pour l'instant, compter que sur 300 abonnés, des ventes au numéro et le soutien d'un fabricant de papier recyclé. L'impression des 5 000 exemplaires et les nombreux envois à l'étranger leur coûtent fort cher. Elles donnent sans compter de leur temps et cassent régulièrement leur tirelire pour sortir *Au hasard du courrier*. «Quand on a du retard, les lecteurs nous écrivent pour s'inquiéter.»

Avant de quitter le restaurant *Tortilla flat* où l'on peut acheter le journal, une dernière question : «Vous n'avez pas envie de rencontrer vos lecteurs ?» Hésitation suivie d'une réponse franche. «On ne tient pas trop à le faire. Cela casse la magie.» Le charme et le mystère de l'écrit ne tiennent souvent qu'à un fil...

Noël Bouttier

□ *Au hasard du courrier*, 47 rue Saint Vincent, 75018 Paris. Tél. 01 42 57 20 10. Fax : 01 42 71 21 90. Abonnement 4 n° : 100 F.

# Histoire de La Chapelle : depuis les grandes invasions jusqu'aux chemins de fer, une voie de passage

**Un bref survol historique, en complément au dossier sur le quartier de la Chapelle paru dans notre dernier numéro.**

**(Voir aussi en dernière page : images anciennes.)**

La géographie commande à l'histoire : entre les « montagnes » de Montmartre et de Belleville, la plaine de la Chapelle était vouée à un rôle de voie de passage. Et c'est ce qu'elle a été, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à celle des chemins de fer, en passant par les grandes invasions et la guerre de Cent Ans.

En 360, c'est là que le général romain Julien accueille ses soldats venus des frontières du Rhin, et qui vont le proclamer empereur. Ce Julien passera à l'histoire sous le nom de Julien l'Apostat, et fera de Paris (Lutèce), durant trois ans, la capitale de l'Empire romain.

A cette époque, et jusqu'au milieu du Moyen-Âge, le village de la Chapelle était appelé « village des Roses » (*Rosarium*) : probablement parce que sous les Romains on y trouvait des domaines horticoles spécialisés dans les fleurs. La rue des Roses en conserve aujourd'hui encore le souvenir.

En 451 Attila et ses Huns, déferlant depuis la Hongrie riche en chevaux, envahissent la Gaule - mais évitent Paris car ils ont appris que, sous l'impulsion d'une femme énergique, Geneviève, la population y organise la résistance. Pour remercier le Ciel d'avoir préservé Paris, Sainte Geneviève fera construire, à l'emplacement où, selon la tradition était enterré Saint-Denis, premier évêque de Paris, une chapelle - qui plus tard donnera son nom au village de la Chapelle.

## Le bon roi Dagobert crée la Foire du Lendit

Quarante ans plus tard, le chef franc Clovis dévaste la Chapelle - avant d'y fonder, une fois son pouvoir établi et la paix revenue, une abbaye dédiée à Sainte Geneviève.

Mais le royaume de Clovis ne dure pas : à sa mort, ses fils se le partagent, et les guerres à nouveau se succèdent. Le royaume ne sera reconstitué que durant une brève période par Dagobert 1er, « le bon roi Dagobert » qui, entre 629 et 639, installé à Paris, ramène l'ordre et un peu de prospérité, avec l'aide de ses ministres Saint Ouen et Saint Eloi. A la Chapelle, Dagobert crée en 629

la Foire du Lendit qui sera, durant tout le Moyen Âge, la principale foire agricole de la région parisienne.

Le nom de Lendit vient du latin « indictus », qui signifie décret, règlement. « L'indict » était le règlement, établi par le roi, de cette foire annuelle. Ce nom est resté au quartier situé autour du boulevard Ney, depuis la Porte d'Aubervilliers jusqu'à la Porte des Poissonniers - où le centre de tri postal

qui y est actuellement installé se nomme Centre du Landy.

Chaque année, la foire du Lendit ouvrait le jour de la Saint-Barnabé (11 juin) ; après une procession solennelle, cette première journée était réservée au marché aux parchemins (à cette

**La foire du Lendit, principale foire agricole de la région parisienne, attirait les foules... et avec elles, les voleurs et les « fillettes » de petite vertu.**

époque, le papier n'existait pas et l'on écrivait sur des peaux, généralement de mouton ou de chèvre). Le recteur de l'Université de Paris venait entouré des professeurs, des étudiants et des officiers, choisir les parchemins pour l'année. La journée se terminait par un banquet, agrémenté généralement de quelques bagarres.

Jusqu'à la Saint-Jean (21 juin) qui marquait la fin de la foire, l'affluence y était nombreuse, l'argent circulait. Cette foule attirait les voleurs et, comme il fallait s'y attendre, des demoiselles à la vertu légère : le nom du chemin des Fillettes (aujourd'hui, rue des Fillettes) vient probablement de là.

L'abbaye de Saint-Denis, qui à partir de 1294 a exercé l'autorité seigneuriale sur la plaine du



Une statue de Jeanne d'Arc, devant l'église de la Chapelle, rappelle le passage en ce lieu, en 1429, de celle qui fut surnommée « la Pucelle ».

Lendit et le village de la Chapelle, avait créé une police spéciale pour assurer l'ordre. Mais de fréquentes querelles de juridiction s'élevaient entre les agents du guet de Saint-Denis et les sergents du roi, chargés, eux, de surveiller la « chaussée du Roi », ainsi qu'on appelait la route qui traversait l'endroit (aujourd'hui, l'axe formé par les rues Marx Dormoy et de la Chapelle). C'était, déjà, la guerre des polices.

En 1556, la foire du Lendit sera transférée plus au nord, à Saint-Denis même.

## Jeanne d'Arc installe son camp à la Chapelle

Mais voici la guerre de Cent Ans. Tour à tour, les armées ennemies s'emparent de Paris et, au passage, ravagent la plaine de la Chapelle. Un chroniqueur du temps rapporte que les soldats des « Armagnacs », partisans du dauphin Charles (le futur Charles VII) « pendaient les gens par les pouces ou par les pieds, tuaient et rançonnaient les autres, efforçaient les femmes, boutaient le feu ». Les troupes des « Bourguignons », partisans du duc de Bourgogne allié aux Anglais, n'étaient pas en reste.

En septembre 1429, l'armée commandée par

## La nef de l'église date de 1 200 environ

Il y a deux églises l'une à côté de l'autre à la Chapelle. Elles sont édifiées à l'endroit où Sainte Geneviève bâtit au Ve siècle une chapelle. Celle-ci fut un lieu de pèlerinage très fréquenté durant deux cents ans. Plusieurs membres de familles royales mérovingiennes y furent enterrés. Mais elle tomba peu à peu en ruine au VIIe siècle.

On reconstruit l'église au début du XIIIe siècle, et son territoire est érigé en paroisse. Incendiée par les Anglais en 1358, reconstruite, pillée pendant les guerres de religion, elle est restaurée en 1595 et agrandie entre 1661 et 1672. En 1814, elle est transformée en écurie pour les armées d'invasion

lors de la chute de Napoléon. Elle ne sera rendue au culte qu'en 1869.

Cette église est celle dont l'entrée se trouve rue de la Chapelle. Elle conserve aujourd'hui encore la nef des environs de 1 200, avec les grosses piles rondes et la couverture en charpente. Mais la façade actuelle, de style néo-classique, date de 1757, et le chœur de 1895.

L'autre église, plus grande, dont l'entrée est place de Torcy, ouverte seulement le dimanche, s'appelle « basilique Ste Jeanne d'Arc ». Elle a été construite au XXe siècle, entre les deux guerres, en souvenir du passage de Jeanne d'Arc en ce lieu.

Jeanne d'Arc, voulant reprendre Paris aux Anglais, s'installe à la Chapelle. Jeanne a déjà repris Orléans, Auxerre, Troyes, Châlon, elle a fait sacrer Charles VII à Reims. Elle passe la nuit du 6 au 7 septembre en prière dans la chapelle (une statue devant l'église actuelle commémore cet épisode), et le 7 elle lance ses troupes à l'assaut. Mais les renforts qu'elle attend du roi n'arrivent pas, ses soldats sont repoussés, elle-même est blessée... Les chroniqueurs rapportent que des combats acharnés furent livrés «entre l'église et le moulin». Il pourrait s'agir d'un des moulins qui se trouvaient à l'époque au lieu dit «les Potences» (autour de l'actuel carrefour Philippe de Girard - boulevard de la Chapelle).

## Des auberges florissantes

Au XVIe et au XVIIe siècle, le village de la Chapelle connaît la prospérité. On y cultive le blé. Un marché aux bestiaux actif s'y installe (à l'emplacement de l'actuel marché de l'Olive).

Entre les maisons paysannes, de riches Parisiens font bâtir des résidences secondaires : entre autres, rue de la Tournelle (actuellement rue Riquet), la maison du cardinal de Joyeuse, l'homme qui négocia la réconciliation d'Henri IV et du pape.

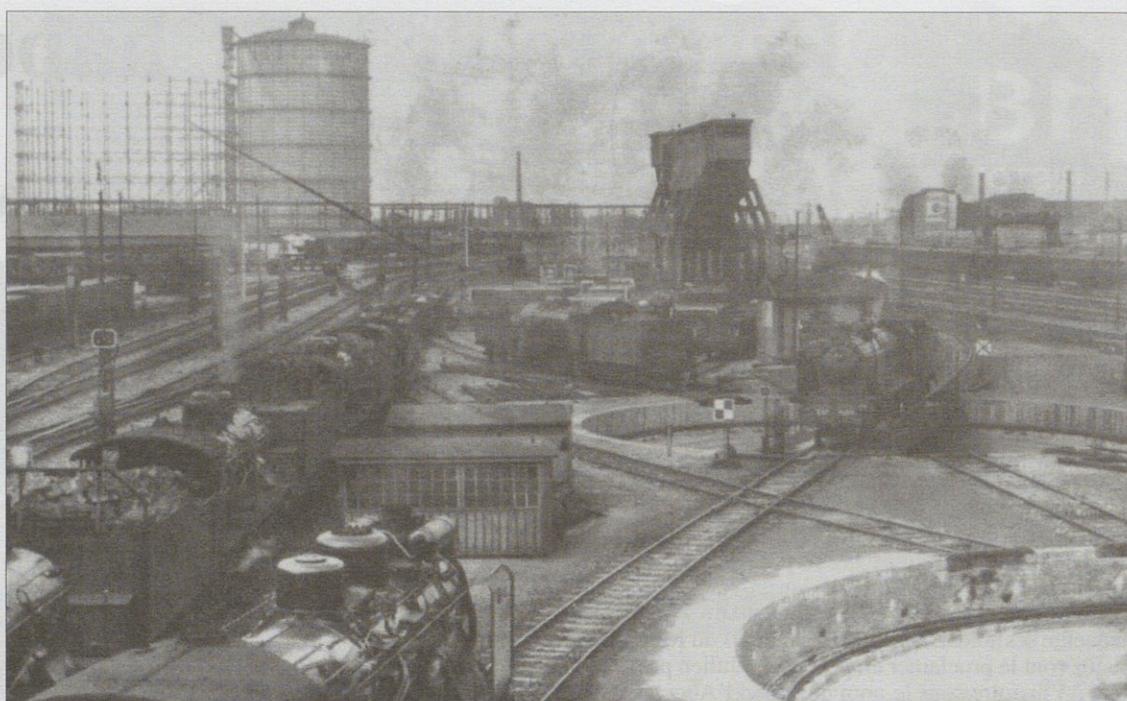
Le long de la route de Saint-Denis, large et bien entretenue, les auberges sont très fréquentées, notamment par les «rouliers». La plus célèbre, c'est le *Coq hardi*, à l'angle des actuelles rues Doudeauville et Marx Dormoy. On raconte que l'historien Eudes de Mazeray, secrétaire perpétuel de l'Académie française sous Louis XIV, y passant un jour, trouva l'accueil si bon qu'un peu plus tard, tombé en disgrâce à cause de pamphlets politiques dont il était l'auteur, il s'y installa. A sa mort, il légua sa fortune, qui était grande, aux aubergistes.

Il y avait encore l'auberge du *Capucin*, ouverte en 1796, détruite en 1893. (A sa place, près de l'actuel métro Chapelle, devait être bâti le premier immeuble à sept étages du quartier. Un café conserve encore aujourd'hui le nom du *Capucin*.) Célèbres également, le *Petit Trou*, qui était face à l'église, et l'*Auberge de Sainte-Geneviève*.

Au nord du village, le long du chemin «de la Flache» (nom qui signifie «marécage»), on avait creusé des fossés d'épandage dans lesquels on déversait les «boues de Paris», ramassées chaque jour dans les rues de la capitale par les *éboueurs* : il n'y avait pas d'égouts à l'époque à Paris, et tout allait au caniveau, ordures ménagères, eaux sales, contenu des pots de chambre... Ces boues servaient à faire des engrais qui enrichirent quelques habitants de la Chapelle. Le «chemin de la Flache» devait devenir une partie de l'actuelle rue de l'Évangile. Horrible détail : en 1755 un homme et une femme tombèrent dans un des fossés d'épandage et y moururent étouffés.

## A la veille de la Révolution, les cahiers de doléances des villageois

En 1788, à la veille de la Révolution, les habitants de la Chapelle, comme dans la plupart des villages de France, rédigent leurs «cahiers de



Une vue du «dépôt de la Villette» (c'est le dépôt qui s'étend de part et d'autre de la rue Riquet) vers 1930. On distingue les «ponts tournants» au premier plan. Un peu en arrière, une espèce d'énorme insecte à dix pattes : le toboggan à charbon, sous lequel les locomotives venaient s'approvisionner en combustible. Au fond, les réservoirs à gaz de la rue de l'Évangile.

**Les villageois de la Chapelle furent beaucoup plus virulents dans les revendications en 1788 que leurs voisins de Montmartre.**

doléances». Ils sont beaucoup plus virulents que leurs voisins de Montmartre : ils demandent l'abolition de la *taille*, des *capitations*, des *gabelles*, des *droits d'entrée* dans Paris, bref d'à peu près tous les impôts, la gratuité de la justice, la liberté de la presse. Ils réclament le droit de pacage dont les bouchers de la capitale jouissaient à leur détriment, et la suppression des 15 sols (15 sous) perçus par le fisc sur chaque charge de cheval amenant les «boues de Paris» à la Chapelle.

La paroisse compte alors 148 «feux» (foyers) et paye 21 267 livres d'impôts divers.

Durant la Révolution, La Chapelle est érigée en «commune» et, au plus fort de la Terreur, au moment où l'on débaptise tous les lieux portant des noms religieux, elle s'appellera durant quelque temps *la*

*Franciade*.

La mairie de La Chapelle sera installée dans les bâtiments de l'ancienne auberge du *Coq Hardi*. Par la suite, après que la commune de La Chapelle aura été absorbée par Paris en 1860, on trouvera à cet emplacement la justice de paix, puis un Institut de mécanothérapie, puis une bibliothèque populaire. En 1907, on construira à cet endroit des locaux scolaires (aujourd'hui, le collège Marx Dormoy).

## Les chemins de fer font de la Chapelle un quartier ouvrier

Toujours voie de passage, la Chapelle est en 1814 un des lieux par où arrivent les troupes d'invasion prussiennes et russes. Et en 1815, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe pour les «Cent Jours», c'est par la Chapelle que le roi Louis XVIII s'enfuit précipitamment, en pleine nuit, vers la Belgique.

Au milieu du XIXe siècle, la Chapelle est bouleversée par la création des chemins de fer. Les voies venant de la gare de l'Est et celles de la gare du Nord passent toutes par là. Au nord du village sont creusées les voies de raccordement entre les deux réseaux. Ailleurs, ce sont les entrepôts de marchandises, les ateliers de réparation où, raconte un témoin du temps, «l'activité est fiévreuse, les forges rougeoient, les marteaux rebondissent sur les enclumes, les courroies de transmission sifflent et, dans la noire atmosphère, se

détachent les silhouettes énergiques de centaines de travailleurs». Les locomotives à vapeur d'alors brûlent beaucoup de charbon, aussi trouvera-t-on bientôt à la Chapelle un immense dépôt charbonnier.

L'activité agricole n'a pas complètement disparu : le marché aux bestiaux dure jusqu'en 1860, accueillant chaque mardi matin les vaches et les taureaux, le mardi après-midi les vaches laitières, le jeudi les porcs ; le vendredi, 120 000 veaux y étaient vendus aux bouchers et entraînés dans Paris par la «barrière» (poste d'octroi) de la Chapelle. Il y a encore des fermes ; la dernière disparaîtra au XXe siècle entre les deux guerres. Mais peu à peu la population change. La Chapelle devient un quartier à nette dominante ouvrière.

## Les gazomètres de l'Évangile

En mai 1871, lors de la «Semaine sanglante» qui voit l'écrasement de la Commune, une grande barricade est érigée rue de la Chapelle. Pris à revers par les Versaillais venant de la gare aux marchandises, les combattants de la Commune se replient rue Riquet, rue du Département, pour gagner les barricades de la rue de Tanger (19e) qui seront parmi les dernières à résister.

En 1862 a commencé la construction, près du chemin de l'Évangile, par la Société du Gaz de Paris, de onze énormes gazomètres (réservoirs de gaz) à charpente de bois, d'une capacité variant entre 10 000 et 30 000 m<sup>3</sup>. Ils reçoivent le gaz de l'usine de fabrication qui se trouve de l'autre côté de la rue d'Aubervilliers, dans le 19e. En 1930 on y ajoute un gazomètre «télescopique» de 225 000 m<sup>3</sup>, à charpente métallique. Ces immenses réservoirs cylindriques domineront le nord du quartier jusqu'en 1975, où ils seront désaffectés en raison de l'abandon du gaz de houille au profit du gaz naturel (stocké sous forme liquide dans des sites plus éloignés de Paris).

Progressivement, après la seconde guerre mondiale, le quartier connaît une nouvelle mutation. Sur l'emplacement d'anciens sites ferroviaires, on construit des immeubles neufs : d'abord autour du Rond-Point et de la Porte de la Chapelle, puis dans la «ZAC Évangile». A la place des gazomètres s'édifie la zone d'entreprises «Cap 18».

Mais cette histoire-là ne s'écrit pas au passé : c'est celle de la Chapelle aujourd'hui...

Noël Monier

## A lire : «Confessions d'un enfant de la Chapelle»

Albert Simonin, plus connu comme auteur de romans policiers, raconte dans ce livre son enfance et sa jeunesse à la Chapelle, où il est né en 1905. Récit savoureux, qui donne une image extraordinairement vivante de ce que fut ce quartier populaire avant, pendant et après la guerre de 14-18. (Paru en poche dans la collection Folio Gallimard.)

# Benoît Schwartz, le conteur aux trois bougies



Sur la minuscule scène, sur une table, sont posés un verre de vin et un chandelier orné d'une bougie, semblable à deux autres bougeoirs placés sur le devant de la scène. Benoît allume les «trois feux», comme le lui suggère l'oiseau imaginaire qui se tient sur son épaule et qui va l'accompagner une heure durant. «*Quand la première flamme, celle de la parole, s'éteindra, je devrai me taire. Quand la seconde, celle du corps, s'éteindra, je devrai disparaître. Et quand la troisième, celle du souvenir, s'éteindra, vous aurez tout oublié...*»

Le spectacle de Benoît Schwartz, conteur, s'appelle *Les Vocations*, mariage réussi de la poésie baudelairienne et des contes africains. Il en a mis au point le concept entre le haut de la Butte Montmartre, où il demeure, et les terres d'Afrique, où il a longtemps séjourné. Initié à la transmission orale des légendes par une famille de griots du Burkina-Fasso qui perpétue la tradition depuis sept siècles, l'envie lui est venue non pas de les imiter, mais de faire «quelque chose de différent», mêlant sa propre culture, et notamment son amour de la poésie baudelairienne, à l'oralité africaine pleine de sagesse et de convivialité.

A 27 ans, Benoît Schwartz possède déjà une longue expérience du langage de comédien, façonnée à l'école Claude Mathieu (Paris 18e) où il a appris à «bien décortiquer un texte» avant de l'interpréter. Quant à sa façon féline de se mouvoir dans l'espace, il la doit sans doute à l'apprentissage de l'École du Cirque.

Après une première expérience professionnelle d'acteur, la vocation de conteur de ce grand jeune homme brun aux yeux noirs a mûri au cours d'un stage sur le langage, où il a rencontré Michel Bernardy, qui a enseigné durant des années au Conservatoire de Paris et effectué «un travail superbe sur ce que disent les poètes à propos du langage». «Une des rencontres les plus importantes de ma vie», dit-il.

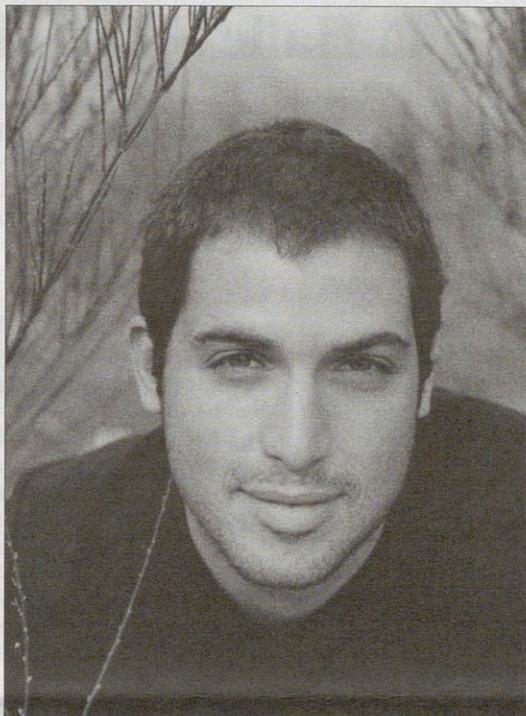
Bernardy apprend au jeune Schwartz qu'on ne parle pas d'une même façon du passé et de l'avenir. «Le lieu de la voix» change en permanence, avec des modulations qui forment «la musique des mots» propice à créer l'atmosphère voulue par le poète - ou le conteur.

L'écrit, en France, s'étant substitué au récit, «dans le but d'être imprimé, édité», Benoît s'est appliqué

au contraire à supprimer ce «médiateur», le livre, qui élimine certaines clés du langage. L'écriture de Baudelaire, dit-il, «quasi-cinématographique», a incité le jeune conteur à «passer à l'oral» après avoir révisité les poèmes en prose de l'écrivain.

Son spectacle, il l'a façonné, testé, auprès d'un public rural, «sans salle ni scène où se produire», en liant «un conte africain où tous les héros se mêlent, et plusieurs textes baudelairiens», avec aussi quelques vers de Verlaine ou de Valéry, dans une étrange continuité «jusqu'au mélange, en souplesse», sans supprimer une phrase de l'auteur des *Fleurs du mal*... «Et ça a accroché», constate-t-il. *Ils laissaient refroidir les plats...*

Il l'a produit ensuite dans toutes sortes de lieux, devant des adultes comme devant des enfants. A l'aise sur scène, il aime aussi jouer chez des particuliers, à l'occasion d'une fête entre amis, «c'est du miel, cette façon conviviale» de donner son spectacle. Avec des lycéens qu'il rencontre dans les établissements



Stéphane Santini

**Benoît Schwartz. Le mélange des contes africains avec les poèmes en prose de Baudelaire.**

scolaires et qui ont Baudelaire à leur programme, il propose une explication sur sa démarche, son travail de la poésie. Récemment, une enseignante lui a confié «avoir tout remis en question» de sa façon de faire étudier les poètes à l'issue d'une de ses représentations.

Aidé par Cécile Mangin, Valérie Coué et Marie-Pierre Mouillard, comédiennes, il prépare un autre spectacle, pour l'instant secret. Et puis il y a son spectacle-hommage au regretté Bernard Dimey, Montmartrois parmi les Montmartrois. Il a rencontré la dernière compagne de Dimey, et conçu un spectacle à trois personnages qui mêlera des contes et des poèmes de Dimey à des extraits du livre que sa compagne a écrit sur lui<sup>1</sup>. Une première lecture de ce texte sera donnée dans le cadre de la préparation du festival Le 18e tout un poème (voir l'encadré ci-contre).

Avec le souhait d'avoir «un lieu pour travailler» avec les gens qu'il aime et «le plus honnêtement possible», Benoît Schwartz espère vivre ainsi, «au service des poètes et des auteurs»...

**Jacqueline Gamblin**

1. Voir *Le 18e du mois* n° 21.

*Coups de cœur*, c'est le bon plan, la boutique sympa, le lieu à découvrir. Des membres de l'équipe du *18e du mois* vous font partager ici leurs découvertes, leurs préférences.

Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire : nous ne touchons pas un sou pour les notices qui y figurent.

## L'Alibi : la tradition du bar de quartier

Il y a trois ans, quelques personnes rêvaient, sur les banquettes de moleskine d'un café à vieille devanture verte, d'écrire un journal de quartier. Un an après naissait *Le 18e du mois*.

En 1997, le café *l'Alibi* existe toujours. Comme dit Pascal Rippoll, qui avec Claire Bertoux a créé ce lieu, magique à certains égards, «*l'Alibi a atteint sa maturité*». Comme tout bar, il a eu ses difficultés : musique mal supportée par des concurrents jaloux ou des voisins énervés (alors que la locataire du dessus est adorable), une tentative de rackett, quelques excursions de dealers «venant voir», clientèle tentant de créer un snobisme. Pascal et Claire ont résisté. Ouvert de 17 h 30 à 1 h 45, *L'Alibi* reste un bar de quartier où l'on peut manger des bons petits plats, boire des bières à 12 F assis pendant trois heures. Les jeunes s'y entassent et refont le monde, rêvent, demandent des musiques, les moins jeunes écoutent, parlent boulot ou amour, vont au zinc commenter l'actualité.

L'actualité, ici, c'est plutôt la proximité. *L'Alibi* n'est pas un bar à «teint» (affichage social), ni un bar à thèmes (même public parlant toujours des mêmes sujets). On y sent le monde tel qu'il est, inquiétant parfois - montée de la drogue, du racisme, de la violence, des comportements peureux ou stéréotypés. On y rit aussi.

Déjà c'est un bar mixte. Bon signe, que des femmes fréquentent un café. Claire et Pascal n'aiment pas les machos. Leurs initiatives le prouvent. *Télé Bocal*, une télé parallèle du 20e, y a présenté une vingtaine de fois ses parodies de journal télévisé (entre les Nuls et FR3). Des auteurs de romans policiers, Jonquet, Pouy, Delteil, y débattaient le 24 février sur *Pas de justice, pas de paix*. Des musiciens de jazz, de chanson populaire y ont trouvé un bon public. Des photographes un lieu d'exposition, telle Catherine Mondou qui y présente ses photos de graffitis. Le 3 mars, *Amnesty international* y organise une soirée contre la répression en Turquie.

Au moment du beaujolais, la convivialité chavire. Et certains soirs on met tout le monde dehors en programmant la chanson de Léo Ferré *Les anarchistes*. «*Des soirs c'est plein, d'autres soirs y a pas grand monde*». Les aléas du commerce ne désarçonnent pas Claire et Pascal. Cafetier philosophe, branché sur les bons plans «petits pinards de récoltants», Pascal y est par avatisme : il préfère «être devant que derrière le bar». Même si parfois, l'été surtout comme en Espagne, une partie de la clientèle se transporte sur le trottoir, verre à la main, pour discuter fort tard, trop tard pour les habitudes de bienséance française...

Bref, toute une histoire que cet *Alibi*. Une histoire tissée d'histoires individuelles, idylles, rencontres, contradictions... Faudra le repeindre un jour, même si «ça coûte un max». Beaucoup du *18e du mois* aiment y aller, ils y apprennent toujours quelque chose...

**Jean-Yves Sparfel**

□ *L'Alibi*, 11 rue Lapeyrière (à l'angle de la rue Duc, près de la mairie).

## Une soirée sur le Chat noir au théâtre de l'Atelier

*Le cabaret Le Chat noir, au 84 boulevard Rochechouart, fut à la fin du XIXe siècle le lieu d'une intense activité artistique, bien que souvent canular-resque. De grands poètes (Charles Cros, Verlaine...), des chansonniers (Bruant, Jules Jouy...), des musiciens (Satie), des dessinateurs (André Gill, Steinlen...) le fréquentèrent et publièrent leurs œuvres dans la revue portant le même nom.*

*Une évocation de cette aventure artistique, organisée par les Parvis poétiques, association du 18e, et les Amis de la librairie Vendredi (67 rue des Martyrs, 9e), sera présentée lundi 10 mars à l'Atelier, animée par André Velter, auteur de l'anthologie récemment parue Les poètes du Chat noir (collection Poésie Gallimard).*

*Chansons, lectures de textes... On pourra également y découvrir quelques extraits du spectacle que Benoît Schwartz prépare sur Bernard Dimey.*

*(Signalons que la deuxième édition du festival Le 18e tout un poème, que les Parvis poétiques organiseront du 29 mai au 1er juin prochains, aura pour thème Le Chat noir est-il toujours vivant ?)*

□ Lundi 10 mars à 20 h 30. Théâtre de l'Atelier, place Charles Dullin. Participation aux frais : 20 F.

# Une demi-heure de silence matin et soir aux Abbesses

La flamme d'un cierge posé sous l'autel éclaire la pénombre dans la crypte du Martyrium de Saint Denis et les bruits de la ville, bruits de pas, ronflements des autos, appels des passants, parviennent étouffés aux oreilles de ceux qui sont réunis dans cet «espace de silence». Ce n'est pas le temps d'une prière, mais le partage d'un moment de silence où l'on peut méditer, dans un lieu certes sacré mais dépourvu de tout symbole religieux, afin de permettre aux personnes de toutes croyances et toutes philosophies d'y venir.

A l'initiative de Zygmunt Blazynsky qui a constitué l'association *La maison du silence*, ceux qui veulent prendre le temps de méditer sont invités à se rendre le matin de 7 h 30 à 8 h et le soir de

19 h à 19 h 30 au 11 de la rue Yvonne Le Tac. Pas d'autre règle que le respect mutuel et le silence : il n'y a ni guide, ni objet symbolique, ni rite. Cet «espace de silence», qui a ouvert début janvier, a déjà accueilli 300 «présences», habitués ou simples visiteurs occasionnels, et parmi eux des catholiques, des protestants, des bouddhistes aussi, et beaucoup dont on ne connaît pas les idées... Dans la petite assemblée se côtoient jeunes ou moins jeunes, hommes et femmes, séduits par l'originalité d'une démarche qui préserve la liberté de chacun.

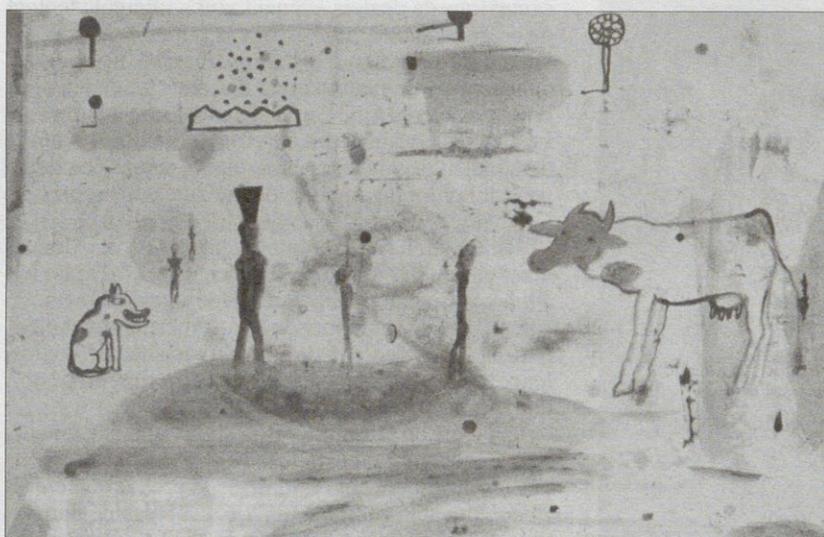
Cette crypte est ce qui subsiste de l'ancienne abbaye des Dames de Montmartre, qui se trouvait là avant la Révolution et dont les bâtiments furent démolis en 1794. Elle est dénommée «crypte du

Martyrium» parce que, selon la légende (très probablement fautive du point de vue historique), c'est là que Saint Denis, premier évêque de Paris, aurait été mis à mort vers 250 avec ses compagnons Saint Rustique et Saint Eleuthère. C'est dans cette crypte que, le 15 août 1534, Ignace de Loyola et six compagnons, parmi lesquels François Xavier, prononcèrent le vœu qui est considéré comme l'acte fondateur de l'ordre des jésuites. Ce n'est plus un lieu de culte régulier, mais il y reste un autel, et souvent des jésuites de passage viennent s'y recueillir. Zygmunt Blazynsky y organise de temps en temps des représentations théâtrales à partir de textes de poètes.

Danielle Fournier et Noël Monier

18<sup>e</sup>  
EXPOS

## «Oh la vache !» : artistes populaires et artistes savants sont corne à corne à la Halle Saint-Pierre



Vache à tête rouge, tableau d'Alain Mathiot

Tintement des clarinettes et des sonnettes, meuglements sourds et aboiements rageurs : le bas Montmartre prend des allures de montée aux alpages, du 4 mars au 29 juin,

avec «Oh la vache !», la nouvelle exposition que présentent la Halle-Saint-Pierre et son Musée d'art naïf.

Sur le thème de la vache dans tous ses états, l'expo réunit artistes

contemporains «étiquetés» en tant que tels et artistes populaires hors des circuits institutionnels, abolissant les frontières. Ainsi, une quarantaine de créateurs reconnus, peintres et sculpteurs - Blais, Combas, Cuenco, Dubuffet, Kragury, Rancillac, Solal, Tinguely...- côtoient les paysans des montagnes suisses, bergers du Sântis, la «montagne magique» qui culmine entre les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall.

Toute cette partie de l'exposition - oeuvres prêtées par des musées helvétiques et des collectionneurs français et suisses - s'organise autour de l'art populaire, développé en vase clos sans influence extérieure aucune, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles sur le Sântis. Tissages, broderies, meubles peints, objets d'usage courant décorés mais peintures aussi, tous décrivent la vie de tous les jours, centrée essentiellement sur l'élevage et la transhumance des troupeaux. Donc, la vache, oh la vache ! en vedette.

Comme toujours, la Halle-Saint-Pierre organise des visites découvertes



Fond de seau décoré de la région du Sântis, dans les Alpes suisses.

et des parcours-jeux pour les enfants ainsi que des ateliers de création prolongeant l'exposition. D'autre part, elle propose aux visiteurs, un jeudi soir par mois (20 h à 21 h 30) un parcours alternatif musical avec l'ensemble Carpe Diem qui interprétera des mélodies de Ravel et une adaptation des *Histoires naturelles* de Jules Renard, tandis que le musicien de jazz Jean-Rémy Guédon improvisera une création originale sur le thème de... la vache toujours.

Marie-Pierre Larrivé

☐ Halle Saint Pierre, 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h.

### Les artistes de la Chapelle exposent

Des artistes de la Chapelle se regroupent et, pour la première fois, organisent une expo collective au centre Hébert, du 21 février au 14 mars 1997. Intitulée *Vues de l'intérieur*, elle présente des œuvres de Jeanne Baudrand, Patrick Cabaroc, Sylvie Guezennec, Claire Picard, Barbara Appert, Florence Launay, Isabelle Le Dru, et des monotypes de l'Atelier Tarlatane.

☐ Centre d'animation Hébert, 12 rue des Fillettes. Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30, le samedi de 14 h à 17 h 30. Tél. 01 42 09 09 98.

### Trois journées Aragon

Nouvelle association installée dans le 18<sup>e</sup>, «Art 18» organise un programme pour le centenaire de la naissance de Louis Aragon. (48 rue Duhesme. Renseignements : 01 42 57 30 07.)

• **Vendredi 21 mars** : *Aragon Passion*, textes dits et chantés par Marcel Vigneron. • **22 mars** : 15 h, conférence-débat. 17 h 30, *A... comme Aragon*, par le Théâtre du Million. Buffet discussion. 21 h, *Elsa l'étrangère*, par la compagnie Michel Guyard. • **23 mars** : Table ronde «Aragon et la politique». Spectacle «A... comme Aragon».

18<sup>e</sup>  
FILMS

## Woody Allen et Julia Roberts dans le 18<sup>e</sup>

Le dernier et enchantant film de Woody Allen est une comédie musicale. C'est une nouveauté. Ce n'est pas la seule. Pour la première fois, le cinéaste new-yorkais a quitté, pour quelques séquences, son Manhattan adoré. Une partie de *Tout le monde dit I love you* se déroule à Paris et une autre à Venise.

Quelques plans ont été tournés dans notre arrondissement. Woody Allen, qui incarne un auteur de romans de gare new-yorkais exilé en France, s'installe à Montmartre, plus précisément rue Cortot, tout

près du Musée de Montmartre. Il est rejoint dans cet appartement au charme si parisien par l'éblouissante Julia Roberts qui interprète une new-yorkaise en analyse, amoureuse de la peinture italienne, de Bora-Bora et du personnage joué par Woody Allen. L'improbable couple vit quelques moments de bonheur frelaté dans ce lieu. A deux reprises nous voyons par la fenêtre un bout du Sacré-Cœur. Un décor idéal pour cette œuvre drôle et incisive où l'amour est le sentiment dominant.

Sylvain Garel

par Blandine Bouret

**Au Théâtre de l'Atelier**

**Conversations dans le Loir-et-Cher**

de Paul Claudel, avec Marianne Basler, Laurent Malet, Jean-Paul Muel, Jacques Spiesser.

Elles pétillent comme du champagne, ces conversations légères et profondes où trois hommes aux noms évocateurs, Furius l'anarchiste, Acer le modérateur et Civilis l'homme social, devisent avec la fascinante musicienne Florence. Pierre Franck le metteur en scène et Jacques Noël le décorateur nous invitent à passer une fin d'après-midi estivale sur les bords de la Loire en attendant la réparation d'une automobile. Une musique façon Satie, les bruits pétaradants de l'inférieure machine, au loin des sons de cloche apaisants, la menace de l'orage, autant d'évocations poétiques d'une douceur de vivre qui invite à philosopher. Les personnages passent d'un sujet à l'autre, lançant toutes les idées à la fois, avec hardiesse et humour. Ainsi passe-t-on des problèmes de l'urbanisme et de l'architecture qui ne fonctionnent «*ni en pierres, ni en ciment, ni en volumes*», mais «*en plans, en carton, en lignes, en lavis et en calculs tout faits*» aux problèmes de la société et de la justice. «*Quand l'homme essaye d'imaginer le paradis sur terre, cela fait tout de suite un enfer bien convenable.*» On reconnaît l'humour bourru de Claudel, son scepticisme à l'égard de toute espérance terrestre, refusant les mythes de la cité parfaite, allant jusqu'à faire dire à un personnage qu'il n'y a de société vivante que celle qui est animée par l'inégalité et l'injustice.

Les acteurs défendent avec subtilité et intelligence ce «*pique-nique hasardeux de propositions*», comme Claudel définissait son œuvre. Cette adaptation dramatique qu'avait déjà tentée, il y a une vingtaine d'années, Sylvia Montfort, montre l'inquiétude, juste avant la crise de 1929, du devenir de l'humanité. Plus que la réflexion philosophique, c'est la musique de la prose claudélienne et le charme du jeu de ce quatuor d'acteurs qui nous séduit.

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49.

**Au Trianon**

**Hop!éra**

divertissement musical, mise en scène de Toni Alba et Jordi Purti, avec la Compagnie du Teiatru.

Si Jordi Purti et Toni Alba, les réalisateurs d'*Hop!éra*, sont amateurs de bel canto, c'est avec le *h* de l'humour et un point d'exclamation : pirouette, dérision, gaïeté et fantaisie bouillonnent dans ce spectacle.

La représentation commence dans la salle éclairée. Quelques spectateurs intrigués osent s'aventurer sur scène. Voici que survient une succession de sketches plus désopilants les uns que les autres où vont se succéder, sur des musiques de Copland, Verdi, Rossini, Bernstein..., des mélodrames, bouffonneries, clowneries et pantomimes. D'un piano livré sortent de petites fées qui nettoient le plateau ; le chef d'orchestre rythme le concert des pétomanes. Le banquet de la *Traviata* mis en scène par un Allemand se termine dans le désordre d'une beuverie. Un peintre permet un ballet trépidant de nudités sorties de son tableau. Un chœur donne avec frénésie la *Cavalleria rusticana*. Un peu décontenancés au début, nous voilà convaincus, à la fin par le rythme de ces pantomimes.

□ Jusqu'au 16 avril. 80 boulevard Rochechouart. 01 49 87 50 50 ou 01 44 68 44 68.

**Au Théâtre de Dix Heures**

**Joël Barret**

Le grand sourire aux lèvres et la tendresse au cœur, Joël Barret propose une série de chansons sur le thème "Chocolat amer". Hymne à la femme qui peut tout soulager mais qui laisse parfois un vide entre le rêve et la vie. La simplicité du ton ajoute à la sincérité de ce grand romantique. Il imagine l'amour moderne : M. Durand et Mme Dupont s'aiment du Morbihan à la Corrèze grâce à la magie d'Internet. Il reprend son inspiration et sa force dans son Limoges natal. Il se souvient des visites dans les restaurants de la côte vendéenne. Il dit : «*J'aime les gens qui aiment la couleur et qui sont frères et sœurs.*»

□ Jusqu'au 22 mars, du mardi au samedi (20 h 30). 36 boulevard de Clichy. 01 46 06 10 17.

**Frédéric Lebon**

textes de Laurent Riquier

Egalement au Théâtre de Dix Heures, l'animateur vedette de l'émission *Rien à cirer* sur France Inter, qui imite les voix de femmes à la perfection, prolonge sa tournée... De Mireille Mathieu à Christine Ockrent en passant par Jane Birkin et Christine Bravo, il les aime et leur rend hommage avec une cruauté hilarante. Comment arrive-t-on à capter avec autant d'aisance la personnalité de l'autre ? Il réussit également à faire transparaître la fraîcheur de sa jeunesse et son élégance. Les textes de Riquier sont excellents. Pour rire intelligent, allons voir Lebon.

□ A 22 h tous les soirs sauf dimanche et lundi. 01 46 10 17.

**Et aussi**

■ **Snakesong / le Désir**, de Jan Lauwers sur des textes de Huysmans, Lautréamont, Wilde et Jan Lauwers. Aux *Abbesses*, du 11 au 15 mars. 01 42 74 22 77.

■ **Macbeth**, de Shakespeare, adaptation et mise en scène de Jan Lauwers. Aux *Abbesses*, du 19 au 22 mars. 01 42 74 22 77.

■ **C'est pour la vie**, de J. Bœsch. A *l'Alambic*, jusqu'au 6 avril. 01 42 23 07 66.

■ **Cette fois et Solo**, de Samuel Beckett. A *l'Atalante*, jusqu'au 24 mars. 01 46 06 11 90.

■ **Scènes de la misère ordinaire**, de Jean-Louis Bourdon. Au *Dix-Huit Théâtre*, jusqu'au 22 mars. 01 42 26 47 47.

■ **Voyage ou l'agonie d'un jeune homme**, de Coline Serreau. A *l'Espace Acteur*, jusqu'au 23 mars. 01 42 62 35 00.

■ **Tailleur pour dames**, de Georges Feydeau. Au *Funambule*. 01 42 23 88 83.

■ **Comment s'y prendre ?**, comédie mise en scène par Valentine Cohen. Au *Lavoie moderne parisien*, jusqu'au 15 mars. Horaires et location : 01 42 52 15 78.

■ **Suzanna Andler**, de Marguerite Duras. Au *Montmartre-Galabru*, du 6 au 29 mars, jeudi vend. sam. 22 h. Tél. 01 42 23 15 85.

■ **Trois femmes de trop**, de Bruno Chapelle. Au *Montmartre-Galabru*, à partir du 12 mars, du mardi au sam. 20 h 30. Tél. 01 42 23 15 85.

■ **J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne**, de Jean-Luc Lagarrec. Au *Théâtre ouvert*, du 4 mars au 5 avril. 01 42 62 59 49.

■ **Cathédrale de la misère érotique**, de Kurt Schwitters. Au *Tremplin Théâtre*, jusqu'au 9 mars. 01 42 54 91 00.

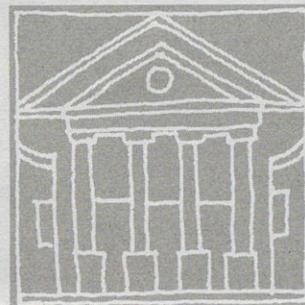
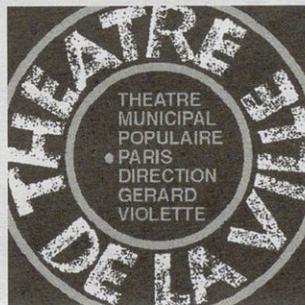
■ **Extrême urgence**, de Marie Bertozzi. Au *Tremplin Théâtre*, du 20 mars au 22 avril. 01 48 60 66 05.

**MUSIQUE, CHANSON**

■ **A la Cigale** : Zap Mama le 5 mars, Mory Kanté les 12 et 13 mars, No Doubt le 18 mars. 01 49 25 89 99.

■ **Au Divan du Monde** : Concerts de Polo Norte, Cinq Asept, Cake, La Grande Sophie, Hass Keita + Baobab, Gnawa Diffusion, Wilco, Erik Carol, Horsepower, Sausage Biscuit, Antonio Rivas. Plus les soirées, le *Bal des Familles*, les enregistrements de l'émission *Pollen*. Renseignements et dates au 01 44 92 77 66.

■ **MUSIQUE CLASSIQUE** : Récital d'orgue de Robert Rogier dimanche 16 mars 16 h à l'église St-Jean-de-Montmartre (Bach, César Franck, Messiaen, etc.)



THEATRE DE LA VILLE  
**LES ABBESSES**  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

**JAN LAUWERS**  
**NEEDCOMPANY**

DU MARDI 11 AU SAMEDI 15 MARS 20H30

Snakesong/le Désir

DU MERCREDI 19 AU SAMEDI 22 MARS 20H30

Needcompany's Macbeth  
Shakespeare

ces 2 créations  
seront données  
en français

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

# Images de la Chapelle autour de 1900



933 PARIS. — La Rue de la Chapelle. — LL.

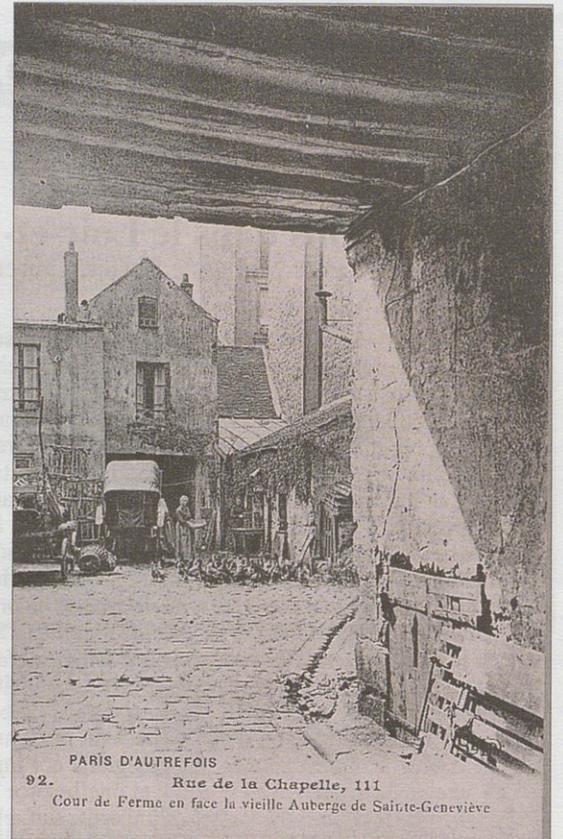
Le bâtiment de l'ancienne mairie, devenue, après l'annexion de la commune de la Chapelle par Paris en 1860, un Institut de mécano-thérapie. Elle était située à l'angle de la rue Doudeauville, là où se trouve aujourd'hui le collège Marx Dormoy.



Place de Torcy. On voit ici l'arrière de l'ancienne église (qui existe toujours et dont l'entrée est rue de la Chapelle). La basilique dédiée à Jeanne d'Arc (et dont l'entrée se trouve actuellement place de Torcy) n'était pas encore construite, elle ne l'a été qu'en 19xx.

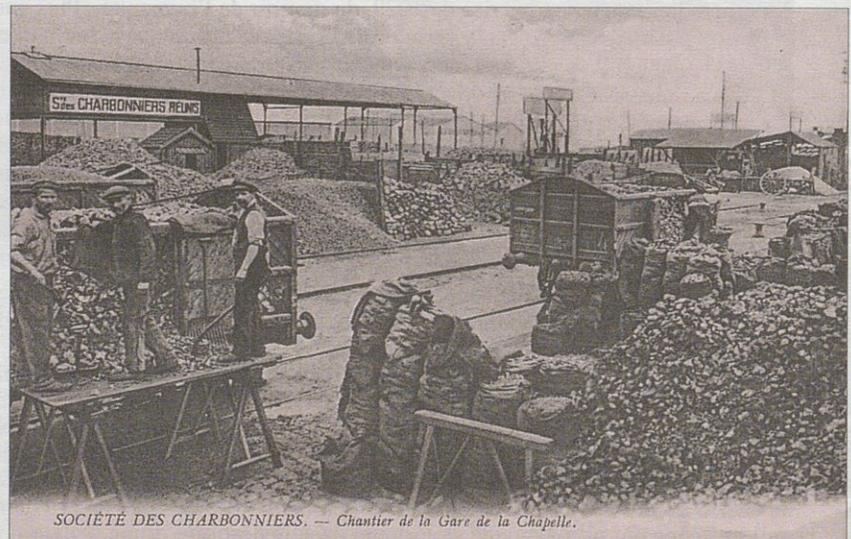


La place Hébert avec l'entrée de la gare de marchandises. Au fond, on distingue la silhouette d'un des réservoirs à gaz de la rue de l'Évangile.



PARIS D'AUTREFOIS  
92. Rue de la Chapelle, 111  
Cour de Ferme en face la vieille Auberge de Sainte-Geneviève

Au début du siècle, il restait encore plusieurs fermes à la Chapelle. Ci-contre à droite : une cour de ferme «en face de la vieille Auberge de Sainte-Geneviève, au 111 rue de la Chapelle». (A l'époque, la rue de la Chapelle commençait au boulevard de la Chapelle, l'actuelle rue Marx Dormoy en faisait partie. Le 111, rue de la Chapelle d'alors est aujourd'hui le n° 39.)



SOCIÉTÉ DES CHARBONNIERS. — Chantier de la Gare de la Chapelle.

Un des chantiers charbonniers de la Chapelle, où étaient stockées les tonnes de charbon nécessaires aux locomotives.



204. La Chapelle. Dernier Calvaire à Paris  
D'origine très ancienne, restauré sur l'emplacement actuel en 1860. Rue de l'Évangile et rue d'Auteuil.

Depuis des siècles, il y avait au bout de la rue de l'Évangile un calvaire (qui a donné son nom à cette voie). Mais la croix qu'on voit sur cette image (et qui existe toujours) a été installée en 1860, date à laquelle elle a remplacé l'ancienne. Derrière la croix, un des réservoirs à gaz qui se trouvaient là, sur l'emplacement actuel de "Cap 18".

Ces cartes postales anciennes proviennent de la collection Gérard Jouhet.